

Société canadienne d'hypothèques et de logement

# Rapport financier trimestriel

**TROISIÈME TRIMESTRE**

30 septembre 2016  
(non audité)

## Table des matières

<b>RAPPORT DE GESTION .....</b>	<b>3</b>
CONTEXTE OPÉRATIONNEL ET PERSPECTIVES POUR 2016 .....	4
RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS .....	8
RÉSULTATS FINANCIERS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ À PRÉSENTER.....	11
AIDE AU LOGEMENT.....	11
ASSURANCE PRÊT HYPOTHÉCAIRE.....	13
TITRISATION.....	18
GESTION DES RISQUES .....	20
CHANGEMENTS LIÉS AUX PRINCIPAUX DIRIGEANTS .....	20
DONNÉES TRIMESTRIELLES HISTORIQUES.....	21
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS .....</b>	<b>22</b>

# Rapport de gestion

## Aperçu

Le présent rapport de gestion concernant la situation financière et les résultats d'exploitation approuvés par le Comité de vérification le 21 novembre 2016 est préparé pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2016 et vise à fournir aux lecteurs un aperçu de notre rendement en le comparant aux trois mois et neuf mois correspondants de 2015. Le rapport de gestion contient des explications sur les écarts importants entre les résultats financiers réels et les cibles énoncées dans le Résumé du Plan d'entreprise qui peuvent influencer sur les trimestres à l'étude et futurs de l'exercice. Le présent rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés trimestriels non audités et le *Rapport annuel 2015*. Les états financiers consolidés trimestriels non audités ont été préparés conformément à l'International Accounting Standard 34 *Information financière intermédiaire* (IAS 34); ils ne comprennent pas toute l'information devant être fournie dans les états financiers consolidés annuels complets. Les états financiers consolidés trimestriels non audités ont fait l'objet d'un examen de la part des auditeurs externes de la SCHL. Sauf indication contraire, les montants y sont libellés en millions de dollars canadiens.

Les informations à fournir en ce qui concerne nos principales méthodes comptables, nos jugements et nos estimations se trouvent dans notre rapport annuel de 2015. Aucun changement important n'avait été apporté à nos principales méthodes comptables, à nos jugements ou à nos estimations à la clôture du troisième trimestre de 2016.

## Énoncés prospectifs

Notre rapport financier trimestriel (RFT) contient des énoncés prospectifs qui se trouvent, notamment, dans les sections « Contexte opérationnel et perspectives pour 2016 » et « Résultats financiers par secteur d'activité à présenter » du rapport. De par leur nature même, les énoncés prospectifs nous obligent à formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques intrinsèques qui pourraient donner lieu à des résultats réels différant significativement des attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs.

## Mesures non définies par les IFRS

Nous avons recours à un certain nombre de mesures financières pour évaluer notre rendement. Certaines de ces mesures ne sont pas calculées selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), ne sont pas définies par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée, de sorte qu'elles pourraient ne pas être comparables à celles d'autres organisations. Ces mesures non définies par les IFRS servent à compléter l'information présentée dans les états financiers consolidés trimestriels non audités préparés conformément aux IFRS et peuvent être utiles pour analyser le rendement et pour comprendre les mesures qu'utilise la direction et qui influencent ses prises de décisions financières et opérationnelles. Les définitions des mesures non définies par les IFRS utilisées dans le rapport financier trimestriel sont énoncées dans le glossaire des mesures non définies par les IFRS du *Rapport annuel 2015*.

## Contexte opérationnel et perspectives pour 2016

Les événements ci-après pourraient influencer nos activités futures.

### Contexte économique et indicateurs du logement (au 30 septembre 2016)

Au deuxième trimestre de 2016, le produit intérieur brut (PIB) réel a diminué de 1,6 % (variation d'un trimestre à l'autre annualisée), après avoir augmenté de 2,5 % au premier trimestre de 2016<sup>1</sup>. Les exportations canadiennes ont remonté au début de l'exercice, soutenues par une baisse du taux de change. Le PIB a toutefois diminué au deuxième trimestre de 2016 en raison d'un recul important de la production de pétrole attribuable à la faiblesse persistante du secteur de l'énergie, combiné à la dévastation causée par les feux de forêt à Fort McMurray. Bien que le choc provoqué par les incendies soit temporaire, le profil global de l'activité économique est plus faible que lors de l'examen précédent des perspectives.

Une grande incertitude face à la croissance économique persiste. Ailleurs dans le monde, il existe des risques de régression liés au ralentissement de la croissance économique mondiale, puisque l'incertitude financière s'est accrue à la suite du référendum du Royaume-Uni sur le Brexit. Les cours du pétrole sont fixés à l'échelle mondiale, mais ils posent un grand risque pour les perspectives économiques du pays. Deux importantes vulnérabilités pourraient exacerber l'impact d'un ralentissement économique au Canada : 1) plusieurs grands centres montrent des signes modérés ou élevés de conditions problématiques, selon le cadre analytique de l'Évaluation du marché de l'habitation de la SCHL, et 2) l'endettement des ménages est élevé (le ratio de la dette au revenu au Canada ayant atteint le sommet historique de 167,6 % au deuxième trimestre de 2016).

Les perspectives présentent également des risques positifs, dont le plus important serait une croissance plus forte que prévu de l'économie américaine, ce qui pourrait stimuler la demande d'exportations canadiennes et favoriser ainsi une poussée de l'économie et des marchés de l'habitation.

Selon le consensus entre les prévisionnistes du secteur privé<sup>2</sup>, qui guide la SCHL dans son appréciation de l'activité économique :

- la croissance du PIB au Canada devrait s'établir entre 1,1 % et 1,3 % en 2016 et entre 1,8 % et 3,0 % en 2017. Elle était de 1,1 % en 2015;
- le taux de chômage global au Canada devrait se situer entre 7,0 % et 7,2 % en 2016 et entre 6,4 % et 7,3 % en 2017. Il était de 6,9 % en 2015.

La SCHL établit des fourchettes de prévisions pour plusieurs variables liées au logement afin de tenir compte des risques et des vulnérabilités qui peuvent influencer les perspectives des marchés de l'habitation pour le Canada. Elle s'attend à ce qui suit :

- Les ventes conclues par l'entremise du réseau Multiple Listing Service® (MLS®)<sup>3</sup> devraient être plus élevées qu'en 2015 (505 500) et s'établir entre 517 000 et 533 400 en 2016, avant de diminuer en 2017 pour se situer entre 489 500 et 509 700.
- Le prix MLS® moyen devrait osciller entre 473 400 \$ et 495 000 \$ en 2016, puis entre 483 600 \$ et 507 800 \$ en 2017. En 2015, le prix moyen était de 443 046 \$.
- En 2016, le nombre de mises en chantier d'habitations devrait se situer dans une fourchette légèrement inférieure au total de 2015, soit entre 185 100 et 192 900, et dans une fourchette encore plus basse en 2017, soit entre 174 500 et 184 300, ce qui cadre avec les facteurs démographiques fondamentaux.

<sup>1</sup> Statistique Canada, série CANSIM n° V62305752

<sup>2</sup> Consensus établi d'après les résultats de l'enquête menée auprès de prévisionnistes du secteur privé, au 12 septembre 2016.

<sup>3</sup> Multiple Listing Service® (MLS®) est une marque de commerce enregistrée de l'Association canadienne de l'immeuble.

- Il y a eu une forte croissance des prix en 2016, surtout attribuable à l'activité en Colombie-Britannique et en Ontario. En 2017, les prix des logements continueront de s'accroître, mais à un rythme beaucoup moins soutenu qu'au cours des années précédentes. Un des principaux facteurs du ralentissement de la croissance des prix sera le changement dans la composition des ventes qui se poursuivra : il se vendra moins d'habitations de prix élevé (p. ex. les maisons individuelles) et davantage de logements moins chers (p. ex. les logements en copropriété) sur le marché de la revente.

## Stratégie nationale sur le logement

Bien que les investissements à court terme annoncés dans le budget de 2016 permettent d'attaquer les priorités immédiates en matière de logement, des approches à long terme sont nécessaires pour améliorer la situation du logement pour les Canadiens. Au cours de la prochaine année, le gouvernement consultera à cet égard les provinces et les territoires, les municipalités, les collectivités autochtones et non autochtones et les principaux intervenants afin d'élaborer une Stratégie nationale sur le logement (SNL). Le 28 juin 2016, le ministre Duclos a officiellement lancé les consultations publiques concernant la SNL. Le but de ces consultations était d'inviter les gens à exprimer leur perception, leurs idées et leur opinion sur l'avenir du logement au Canada. Le 22 novembre, Journée nationale de l'habitation au Canada, le ministre Duclos a rendu public le rapport *Ce que nous avons entendu* et a présenté en direct sur Facebook les résultats des consultations au sujet de la Stratégie nationale sur le logement. Le rapport *Ce que nous avons entendu* a été publié au [www.parlonslogement.ca](http://www.parlonslogement.ca).

## Faits nouveaux en matière d'aide au logement

### Le point sur le budget de 2016

Le budget de 2016, intitulé *Assurer la croissance de la classe moyenne*, annonçait d'importants investissements à court terme au profit du logement abordable, du logement social et du logement locatif, et pour répondre aux besoins pressants en matière de logement dans le Nord et dans les réserves.

#### *Logement abordable et logement social*

Le budget annonçait des investissements totalisant près de 1,4 milliard de dollars sur deux ans, qui seront principalement administrés dans le cadre de l'Investissement dans le logement abordable (IDLA). Au 30 septembre 2016, des ententes complémentaires concernant l'IDLA et portant sur le financement prévu dans le budget de 2016 ont été signées avec la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, l'Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan et le Yukon, et ont fait l'objet d'annonces. Les engagements et le financement ont commencé à soutenir la construction ainsi que la réparation et la rénovation de logements sociaux existants hors des réserves, destinés notamment aux aînés.

#### *Logement locatif abordable*

Le budget de 2016 proposait d'investir 208,3 millions de dollars sur cinq ans, qui seraient administrés par la SCHL, dans un fonds pour l'innovation en matière de logement locatif abordable (Fonds pour l'innovation) afin d'encourager la mise au point de nouveaux modèles de financement et de techniques de construction dans le secteur du logement abordable tout en soutenant la construction de logements locatifs abordables. Le Fonds pour l'innovation a été lancé publiquement le 30 septembre 2016.

#### *Logements des communautés des Premières Nations*

Les engagements et le financement ont commencé à soutenir la réparation et la rénovation de logements existants dans le cadre des programmes actuels de la SCHL dans les réserves, ainsi qu'à améliorer les capacités en matière de logement et la formation en milieu de travail.

### Entente sur le logement social

En juin 2016, la Province de l'Alberta et la SCHL se sont entendues sur les modalités du transfert du parc de logements sociaux financés par le gouvernement fédéral à la province, ce qui a porté à 11 le nombre total de provinces et de territoires avec lesquels une entente sur le logement social (ELS) a été signée.

Il s'agit du premier transfert d'une ELS depuis 10 ans. Le transfert permettra à la province d'adapter les programmes de logement aux besoins en matière de logement social à l'échelle locale et régionale. Des économies seront réalisées grâce à la rationalisation de l'administration et aux gains d'efficacité, et elles pourront être réinvesties dans le logement pour les Albertains à faible revenu.

### Stratégie de financement des activités d'octroi de prêts

En août 2016, nous avons commencé à appliquer une nouvelle stratégie de concordance des actifs et des passifs dans le cadre de l'initiative que nous utilisons actuellement pour refinancer les prêts renouvelables et pour financer de nouveaux engagements dans les réserves. Aux termes de cette stratégie, nous structurons les flux de trésorerie futurs des emprunts contractés pour financer les prêts afin qu'ils concordent à peu près avec ceux à recevoir sur les prêts consentis. Cette stratégie est différente de celle qui était utilisée précédemment et selon laquelle nous gérons la non-concordance des actifs et des passifs en réinvestissant les recouvrements hypothécaires jusqu'à ce que les emprunts arrivent à échéance et en ayant recours à des instruments dérivés.

### Faits nouveaux en matière d'assurance prêt hypothécaire

#### Mise à jour de la Police-cadre d'assurance prêt

La Police-cadre d'assurance prêt (Police-cadre) de la SCHL énonce les modalités de base de la couverture d'assurance prêt hypothécaire de la SCHL en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*. En 2015, la SCHL a entrepris un examen de sa Police cadre d'assurance de prêts (PCAP) – selon son ancien nom – dans le but de consolider, d'actualiser et de mettre à jour le document, de manière à mieux clarifier et préciser le contenu auprès des prêteurs agréés. Après une période de consultation auprès des prêteurs, la Police-cadre a été diffusée, accompagnée d'un avis aux prêteurs, et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2016. La version mise à jour de la Police-cadre énonce de façon claire et concise les modalités essentielles régissant la relation entre la SCHL et les prêteurs agréés, en intégrant les aspects importants de la précédente version de la Police-cadre. La nouvelle Police-cadre répond aux demandes des prêteurs agréés et à l'objectif général de disposer d'une Police-cadre d'assurance prêt claire, actualisée et consolidée qui tient compte des pratiques exemplaires.

#### Modifications des taux utilisés pour déterminer l'admissibilité à l'assurance prêt hypothécaire

Depuis le 17 octobre 2016, l'admissibilité d'un emprunteur à l'assurance prêt hypothécaire à rapport prêt-valeur (RPV) élevé doit être déterminée en appliquant une simulation de crise visant le taux hypothécaire. Selon la nouvelle exigence de simulation de crise, l'admissibilité doit être établie en appliquant le plus élevé des taux suivants : le taux d'intérêt contractuel ou le taux d'intérêt fixe des prêts ordinaires de 5 ans affiché par la Banque du Canada. Ces changements aux règles de l'assurance prêt hypothécaire garantie par l'État qui ont été annoncés par le gouvernement visent à s'assurer que les acheteurs d'habitations ont un coussin suffisant pour être en mesure de continuer à rembourser leurs dettes même si les taux d'intérêt augmentaient ou si les revenus de leur ménage diminuaient.

Le gouvernement a aussi annoncé que des changements seraient apportés aux exigences d'admissibilité à l'assurance des prêts hypothécaires à faible RPV. Lorsque ces changements entreront en vigueur, l'assurance des prêts hypothécaires à faible RPV sera assortie d'exigences d'admissibilité qui ne s'appliquaient auparavant qu'à l'assurance des prêts hypothécaires à RPV élevé. Ces nouveaux critères d'admissibilité contribueront à ce que le soutien financier offert grâce à l'assurance des prêts hypothécaires à faible RPV garantis par le gouvernement soit axé sur d'autres formes de prêts.

#### Consultations du gouvernement sur le partage des risques avec les prêteurs

Dans le cadre d'un examen à long terme du cadre de financement de l'habitation du pays, le ministère des Finances du Canada a lancé, le 21 octobre 2016, des consultations sur le partage avec les prêteurs des risques associés aux prêts hypothécaires assurés garantis par le gouvernement, afin de déterminer s'il y a lieu de mettre en place une politique de partage des risques avec les prêteurs – et quelle forme celle-ci pourrait prendre – pour le système canadien de financement de l'habitation.

### Faits nouveaux en matière de titrisation

#### Plafond annuel des nouveaux titres cautionnés

Pour 2016, le ministre des Finances a autorisé la SCHL à consacrer jusqu'à 105 milliards de dollars aux nouveaux cautionnements de titres hypothécaires du marché émis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (TH LNH) et jusqu'à 40 milliards de dollars aux nouveaux cautionnements d'Obligations hypothécaires du Canada (OHC). Le plafond autorisé des TH LNH du marché a augmenté pour tenir compte du changement apporté au Programme des OHC, à savoir que les TH LNH vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH) pour toutes les OHC émises après le 1<sup>er</sup> juillet 2016, en tant qu'actifs initiaux ou de réinvestissement, seront assujettis aux droits de cautionnement des TH LNH. Ces plafonds annuels des cautionnements sont distincts du plafond de 600 milliards de dollars au titre des contrats d'assurance en vigueur.

#### Droits de cautionnement des TH LNH

Le 11 décembre 2015, la SCHL a annoncé un nouveau barème qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2016 et qui vise à favoriser l'élaboration d'autres solutions de financement dans le secteur privé.

### Maple Bank GmbH – succursale de Toronto

Depuis février 2016, la succursale canadienne de Maple Bank GmbH (Maple Bank) a cessé d'agir comme émetteur agréé de TH LNH. En septembre 2016, la SCHL a conclu une entente visant à désigner Equitable Bank comme émetteur successeur pour les TH LNH émis par la succursale canadienne de Maple Bank. La transaction a été conclue le 18 octobre 2016.

La SCHL continue de cautionner le paiement périodique du capital et des intérêts à l'intention des détenteurs des TH LNH qui avaient été émis par Maple Bank. Aucune réclamation n'a été présentée aux termes de notre cautionnement de paiement périodique et cette transaction n'a entraîné aucun coût que la Société n'a pas été en mesure de recouvrer.

## Autres – Lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières

### IFRS 9 *Instruments financiers* et informations à fournir

Le 21 juin 2016, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a publié sa version définitive de la ligne directrice sur la Norme internationale d'information financière 9 *Instruments financiers* et les informations à fournir. Cette ligne directrice guide les entités fédérales en ce qui concerne l'application de l'IFRS 9 *Instruments financiers* qui s'appliquera aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Elle a été adaptée à la taille, à la nature et à la complexité des entités fédérales et elle renseigne sur l'application des pertes sur créances attendues et les révisions ou le remplacement de sept lignes directrices du BSIF. La SCHL prépare actuellement la transition à l'IFRS 9.

### Changements des exigences de capital pour les prêts hypothécaires à l'habitation

Le 23 septembre 2016, le BSIF a publié, à des fins de consultation publique, un projet de préavis intitulé *Exigences de capital des sociétés d'assurance hypothécaire fédérales* (le préavis). Le préavis et la ligne directrice A, *Test du capital minimal*, établiront le cadre dans lequel le surintendant déterminera si un assureur hypothécaire maintient un niveau de capital suffisant et présenteront une nouvelle approche standard pour déterminer les exigences de capital à l'égard des prêts hypothécaires résidentiels. Les nouvelles lignes directrices relatives au capital sont le résultat de l'évolution des risques dans le marché hypothécaire au Canada. Elles incitent les prêteurs à exercer une diligence raisonnable et à adopter des pratiques de souscription prudentes au moment de l'initiation de prêts hypothécaires assurés. Les nouvelles exigences de capital que propose le BSIF devraient faire augmenter le niveau de capital dans certains segments de nos activités. La SCHL examine chaque année ses primes et les exigences en matière de capital, et nous essayons actuellement de déterminer si l'augmentation des niveaux de capital justifie que nous apportions des changements à nos primes d'assurance prêt hypothécaire.

Le BSIF consultera les institutions financières fédérales et autres intervenants avant d'apporter les changements et s'attend à mettre les règles définitives en place au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## Autre – Transformation technologique

Au cours de la période, une nouvelle stratégie relative à la plateforme et aux capacités d'information et de technologie de la SCHL a été approuvée par le Conseil d'administration de la Société, ce qui a entraîné la restructuration de la fonction d'information et de technologie. Pour appuyer notre transformation technologique, nous avons conclu une entente globale de partenariat avec Accenture pour des services de technologie de l'information continus. Accenture se chargera d'exécuter les projets de transformation et toutes les opérations technologiques à la SCHL, notamment la gestion des fournisseurs de services, le développement et la maintenance des applications, ainsi que la gestion de l'infrastructure. Ce partenariat nous permettra de tirer profit des excellentes capacités d'un chef de file mondial en matière de technologies, d'une gouvernance et d'une sécurité des données grandement améliorées, ainsi que d'un éventail d'outils, de compétences et de savoir-faire de pointe, et de travailler à la refonte et à l'amélioration de nos processus opérationnels. L'entente avec Accenture est d'une durée de sept ans et comprend une option de renouvellement pour trois périodes d'un an chacune. Une analyse de l'incidence de l'entente sur les états financiers consolidés s'est traduite par la comptabilisation de charges non significatives liées aux indemnités de départ au cours du trimestre.

## Résumé des résultats financiers consolidés

### Bilans consolidés résumés

<i>(En millions)</i>	Aux	
	30 septembre 2016	31 décembre 2015
Total de l'actif	260 495	252 107
Total du passif	239 742	232 468
Total des capitaux propres du Canada	20 753	19 639

Le total de l'actif s'est accru de 8 388 millions de dollars (3,3 %) par rapport au 31 décembre 2015, une croissance qui s'explique principalement par une augmentation des prêts et créances, contrebalancée par une hausse des OHC détenues émises par la FCH.

Les prêts et créances ont augmenté de 8 389 millions de dollars (3,8 %) par suite des acquisitions nettes de TH LNH dans le cadre des activités de titrisation, effacées en partie par une baisse du portefeuille de prêts attribuable aux remboursements nets liés aux activités d'aide au logement.

Les OHC détenues émises par la FCH ont augmenté de 1 092 millions de dollars (29,4 %) par rapport au 31 décembre 2015. Les OHC détenues ont réduit l'actif net, car elles sont éliminées au moment de la consolidation de la FCH.

Le total du passif s'est accru de 7 274 millions de dollars (3,1 %) depuis le 31 décembre 2015 en raison d'augmentations des emprunts inclus dans les autres passifs financiers, en partie contrebalancées par des baisses des emprunts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net principalement attribuables aux remboursements. Les emprunts inclus dans les autres passifs financiers ont augmenté de 7 473 millions de dollars (3,5 %) du fait essentiellement des émissions nettes d'OHC qui ont dépassé les échéances dans les activités de titrisation et de la hausse des OHC détenues, tel qu'il est indiqué précédemment.

### États consolidés résumés des résultats et du résultat global

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Total des produits	1 200	1 107	3 506	3 489
Total des charges	762	604	2 212	2 076
Impôt sur le résultat	107	123	312	343
Résultat net	331	380	982	1 070
Autres éléments du résultat global	84	(161)	132	(63)
Résultat global	415	219	1 114	1 007

### Comparaison – T3 2016 et T3 2015

Le total des produits s'est accru de 93 millions de dollars (8,4 %) comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement d'une augmentation des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement et d'une baisse des pertes nettes réalisées.

Les crédits parlementaires affectés aux programmes de logement ont augmenté de 68 millions de dollars (14,7 %) par rapport au même trimestre en 2015, en raison surtout du calendrier des dépenses découlant des demandes de règlement et des dépenses associées à de nouvelles initiatives du budget de 2016 pour de nouveaux engagements visant la production de logements abordables et de logements dans les communautés des Premières Nations.

Les pertes nettes réalisées ont baissé de 18 millions de dollars (85,7 %) principalement en raison des achats d'OHC, dont le volume a diminué par rapport à l'exercice précédent et dans le cadre desquels toute prime payée à l'achat est considérée comme un coût d'amortissement de la dette et est immédiatement comptabilisée en résultat.

Le total des charges s'est accru de 158 millions de dollars (26,2 %) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent du fait essentiellement de l'augmentation des dépenses des programmes de logement et des règlements d'assurance.



Les dépenses des programmes de logement ont augmenté de 68 millions de dollars (14,7 %) par rapport au trimestre correspondant en 2015. Cette augmentation correspond à la hausse des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement dont il est question précédemment.

Les règlements d'assurance ont augmenté de 81 millions de dollars (152,8 %) comparativement au même trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable aux demandes de règlement plus élevées que prévu visant surtout nos produits à rapport prêt-valeur élevé dans les régions productrices de pétrole, ainsi qu'à un règlement important associé à une demande relative à un immeuble collectif résidentiel au troisième trimestre de 2016.

Les autres éléments du résultat global se sont accrus de 245 millions de dollars (152,2 %) par rapport au même trimestre en 2015 surtout en raison d'une hausse des gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente et des réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées.

Les gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente ont connu une hausse de 181 millions de dollars (177,5 %), qui s'explique par un rendement supérieur des marchés des actions et des obligations au troisième trimestre de 2016 par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Les réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées ont augmenté de 65 millions de dollars (114,0 %) par rapport au même trimestre en 2015, essentiellement à la suite d'une hausse du taux de rendement des actifs des régimes, contrebalancée par une diminution du taux d'actualisation.

### Comparaison – Cumul 2016 et cumul 2015

Le total des produits s'est accru de 17 millions de dollars (0,5 %) comparativement à la période de neuf mois correspondante en 2015, du fait principalement de l'augmentation des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement, des primes et droits acquis, des produits de placements et des produits d'intérêts nets, contrebalancée par la hausse des pertes nettes réalisées et la baisse des gains (pertes) nets latents.

Les crédits parlementaires affectés aux programmes de logement ont augmenté de 10 millions de dollars (0,6 %) par rapport à la même période de neuf mois de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des dépenses associées à de nouvelles initiatives du budget de 2016 pour de nouveaux engagements visant la production de logements abordables et de logements dans les communautés des Premières Nations. Cette hausse a été contrebalancée en partie par le calendrier des dépenses découlant des demandes de règlement.

Les produits d'intérêts nets ont connu une hausse de 30 millions de dollars (44,8 %) attribuable à une augmentation des OHC détenues, puisque les charges d'intérêts connexes sont éliminées au moment de la consolidation.

Les primes et droits acquis ont augmenté de 17 millions de dollars (1,2 %), essentiellement en raison de l'arrivée à échéance de blocs plus anciens de TH LNH et d'OHC qui ont été remplacés par des émissions récentes visées par la majoration des droits de cautionnement entrée en vigueur en 2015, contrebalancée en partie par la baisse des primes et droits acquis au titre de l'assurance prêt hypothécaire.

Les produits de placements ont progressé de 8 millions de dollars (1,9 %) du fait principalement de l'augmentation de la taille de notre portefeuille de placements.

Les pertes nettes réalisées ont connu une hausse de 32 millions de dollars (266,7 %) par rapport à la période de neuf mois correspondante de l'exercice précédent principalement en raison des achats d'OHC, dont le volume a présenté, comparativement à 2015, une hausse attribuable à une pondération plus grande de ces placements dans notre portefeuille, et pour lesquels toute prime payée à l'achat est considérée comme un coût d'amortissement de la dette et est immédiatement comptabilisée en résultat.

Les gains (pertes) nets latents ont baissé de 22 millions de dollars (110 %) comparativement à la même période de neuf mois de l'exercice précédent du fait surtout des changements favorables dans les flux de trésorerie futurs estimés de nos swaps qui se sont produits en 2015.

Le total des charges a connu, par rapport à la période de neuf mois correspondante de 2015, une hausse de 136 millions de dollars (6,6 %) qui s'explique principalement par l'augmentation des dépenses des programmes de logement, des règlements d'assurance et des charges opérationnelles.

Les dépenses des programmes de logement ont augmenté de 10 millions de dollars (0,6 %) comparativement à la même période de neuf mois en 2015. Cette augmentation est conforme à la hausse des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement dont il est question précédemment.

Les règlements d'assurance ont connu une hausse de 109 millions de dollars (45,8 %) par rapport à la période de neuf mois correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable aux demandes de règlement plus élevées que prévu visant surtout nos produits à rapport prêt-valeur élevé dans les régions productrices de pétrole, ainsi qu'à un règlement important associé à une demande relative à un immeuble collectif résidentiel au troisième trimestre de 2016.

Les charges opérationnelles ont augmenté de 17 millions de dollars (6,4 %) par rapport à la même période de neuf mois en 2015 en raison surtout d'une hausse des charges de personnel et des droits de garantie à payer au gouvernement du Canada dans le cadre des activités d'assurance prêt hypothécaire.

Les autres éléments du résultat global se sont accrus de 195 millions de dollars (309,5 %) par rapport à la période de neuf mois correspondante de l'exercice précédent, un accroissement qui découle surtout d'une hausse des gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente, contrebalancée par une diminution des réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées.

Les gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente ont connu une hausse de 298 millions de dollars attribuable à un rendement supérieur des marchés des actions et des obligations au troisième trimestre de 2016 par rapport à la période de neuf mois correspondante de l'exercice précédent.

Les réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées ont diminué de 103 millions de dollars (183,9 %) comparativement à la même période de neuf mois en 2015, essentiellement à la suite d'une forte baisse du taux d'actualisation, compensée par une hausse du rendement des actifs des régimes.

## Résultats financiers par secteur d'activité à présenter

L'analyse financière porte sur les activités suivantes : l'aide au logement, l'assurance prêt hypothécaire et la titrisation.

### Aide au logement

#### Analyse financière

(En millions)	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Produits d'intérêts nets	3	5	8	5
Crédits parlementaires affectés aux programmes de logement	531	463	1 583	1 573
Autres produits	4	14	17	31
<b>Total des produits</b>	<b>538</b>	<b>482</b>	<b>1 608</b>	<b>1 609</b>
Dépenses des programmes de logement	531	463	1 583	1 573
Charges opérationnelles	4	5	10	16
<b>Total des charges</b>	<b>535</b>	<b>468</b>	<b>1 593</b>	<b>1 589</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>20</b>
Impôt sur le résultat	-	2	-	1
<b>Résultat net</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>19</b>

#### Comparaison – T3 2016 et T3 2015

Le total des produits s'est accru de 56 millions de dollars (11,6 %) par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cet accroissement des produits est essentiellement attribuable à une augmentation des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement.

Les crédits parlementaires affectés aux dépenses des programmes de logement pour les trois mois clos le 30 septembre 2016 ont été supérieurs de 68 millions de dollars (14,7 %) à ce qu'ils étaient à la même période de l'exercice précédent, essentiellement en raison d'une hausse de 35 millions attribuable au calendrier des dépenses liées au parc de logements sociaux existants et d'une hausse de 25 millions découlant des dépenses associées à de nouvelles initiatives du budget de 2016 pour de nouveaux engagements visant la production de logements abordables et de logements dans les communautés des Premières Nations.

Le total des charges s'est accru de 67 millions de dollars (14,3 %) principalement par suite de l'augmentation des dépenses des programmes de logement, tel qu'il est expliqué précédemment.

#### Comparaison – Cumul 2016 et cumul 2015

Le total des produits a baissé de 1 million de dollars (0,1 %) comparativement à la période de neuf mois correspondante en 2015 du fait principalement d'une diminution des autres produits, partiellement compensée par une augmentation des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement.

Les autres produits ont diminué en raison surtout d'une baisse de 16 millions de dollars des gains nets latents attribuable essentiellement à des changements favorables dans les flux de trésorerie futurs estimés de nos swaps découlant des baisses du taux de référence qui se sont produites en 2015.

Les crédits parlementaires affectés aux dépenses des programmes de logement pour les neuf mois clos le 30 septembre 2016 ont été supérieurs de 10 millions de dollars (0,6 %) à ce qu'ils étaient à la même période de l'exercice précédent, en raison essentiellement d'une hausse de 47 millions attribuable au calendrier des dépenses liées au parc de logements sociaux existants et d'une hausse de 35 millions découlant des dépenses associées à de nouvelles initiatives du budget de 2016 pour de nouveaux engagements visant la production de logements abordables et de logements dans les communautés des Premières Nations. Ces hausses ont été effacées en partie par une baisse de 61 millions de dollars attribuable au calendrier des dépenses découlant des demandes soumises par les provinces et les territoires dans le cadre de l'IDLA et une baisse de 15 millions des dépenses engagées dans le cadre du programme de logement abordable au Nunavut qui a pris fin en 2015.

Le total des charges a augmenté de 4 millions de dollars (0,3 %) principalement par suite de la hausse des dépenses des programmes de logement dont il est question précédemment.

Les activités d'octroi de prêts sont exercées en visant le seuil d'équilibre à long terme. Ainsi, il est possible qu'un profit ou une perte soit réalisé pendant un exercice donné.

### Gestion du capital

#### Programmes d'octroi de prêts

Nous conservons une réserve en vertu de l'article 29 de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement (Loi sur la SCHL)*. Une portion des résultats des programmes d'octroi de prêts est conservée dans cette réserve dans le cadre de notre stratégie de gestion du risque de taux d'intérêt lié aux prêts remboursables par anticipation et de gestion du risque de crédit inhérent aux prêts non garantis. La réserve est assujettie à une limite prescrite de 240 millions de dollars (240 millions au 31 décembre 2015). Dans l'éventualité d'un dépassement de la limite, nous serions tenus de verser le surplus au gouvernement.

Les variations latentes de la juste valeur marchande enregistrées par les programmes d'octroi de prêts ainsi que les réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées pour les activités d'aide au logement sont imputées aux résultats non distribués. La tranche des réévaluations liée aux programmes de logement est comptabilisée dans les résultats non distribués jusqu'à ce qu'elle soit remboursée par le gouvernement au moyen des crédits parlementaires.

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible pour les programmes d'octroi de prêts.

(En millions)	Aux	
	30 septembre 2016	31 décembre 2015
Réserve	135	136
Résultats non distribués	(6)	41
<b>Total du capital disponible pour les programmes d'octroi de prêts</b>	<b>129</b>	<b>177</b>

#### Programmes de logement

Il n'y a pas de capital immobilisé pour les programmes de logement, puisque ces activités ne présentent pas de risques pour la Société qui exigeraient que des réserves en capital soient constituées pour les couvrir.

### Présentation de l'information sur l'utilisation des crédits

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre les crédits autorisés par le Parlement et qui nous sont accordés pendant l'exercice du gouvernement (clos le 31 mars) et le montant total que nous comptabilisons pendant notre exercice, qui correspond à l'année civile.

(En millions)	Neuf mois clos les 30 septembre	
	2016	2015
Montants prévus pour l'application des programmes de logement		
<b>Montants autorisés en 2015-2016 (2014-2015)</b>		
Budget principal des dépenses	2 026	2 097
Moins la tranche comptabilisée pendant l'année civile 2015 (2014)	(1 420)	(1 423)
Moins les crédits inutilisés pour 2015-2016 (2014-2015)	(17)	(44)
<b>Tranche de 2015-2016 (2014-2015) comptabilisée en 2016 (2015)</b>	<b>589</b>	<b>630</b>
<b>Montants autorisés en 2016-2017 (2015-2016)</b>		
Budget principal des dépenses	2 028	2 026
Budget supplémentaire des dépenses A <sup>1,2</sup>	1 070	-
<b>Total des crédits de l'exercice</b>	<b>3 098</b>	<b>2 026</b>
Moins la tranche à comptabiliser au cours des prochains trimestres	(2 069)	(1 066)
Crédits inutilisés prévus pour 2016-2017 (réellement inutilisés en 2015-2016)	(35)	(17)
<b>Tranche de 2016-2017 (2015-2016) comptabilisée en 2016 (2015)</b>	<b>994</b>	<b>943</b>
<b>Total des crédits comptabilisés – neuf mois clos les 30 septembre</b>	<b>1 583</b>	<b>1 573</b>

<sup>1</sup> Les budgets supplémentaires des dépenses correspondent aux crédits additionnels votés par le Parlement pendant l'exercice du gouvernement.

<sup>2</sup> Le budget de 2016 consacre du financement au logement abordable et à des projets d'infrastructure sociale sur cinq ans. La tranche de 2016-2017 provenant de l'investissement dans l'infrastructure sociale est incluse précédemment.

Les crédits approuvés par le Parlement pour l'exercice 2016-2017 sont de 3 098 millions de dollars. Les dépenses totales par rapport au niveau de référence atteignaient 994 millions de dollars (32,1 %) au 30 septembre 2016. Le niveau de

référence de 3 098 millions de dollars pour 2016-2017 comprend une affectation bloquée de 35 millions pour tenir compte du transfert, de la SCHL à Affaires autochtones et du Nord Canada, de la mise en œuvre des fonds pour le logement des Inuits.

## Assurance prêt hypothécaire

Nous offrons de l'assurance prêt hypothécaire pour propriétaires-occupants souscrite à l'unité (P.-O., à l'unité), de l'assurance de portefeuille et de l'assurance pour immeubles collectifs résidentiels partout au Canada. Nous exécutons nos programmes d'assurance dans un contexte commercial. Les produits tirés des primes, des droits et des placements servent à couvrir l'ensemble des charges, y compris les pertes sur règlements, et l'on s'attend à ce que nous générions un rendement raisonnable au profit du gouvernement, tout en tenant dûment compte des risques de pertes. Les activités d'assurance prêt hypothécaire génèrent la quasi-totalité de notre résultat net.

Nos activités d'assurance prêt hypothécaire sont exposées à des variations saisonnières. Alors que les primes acquises, les pertes nettes réalisées et les gains (pertes) nets latents changent d'un trimestre à l'autre en fonction des soldes sous-jacents, les primes perçues pour certains produits d'assurance prêt hypothécaire fluctuent trimestriellement en raison du caractère saisonnier du marché de l'habitation. Ces variations dépendent du nombre de prêts hypothécaires initiés et de contrats d'assurance prêt hypothécaire souscrits, qui atteint habituellement un sommet au printemps et à l'été du fait des ventes de logements. Les pertes sur règlements varient d'un trimestre à l'autre en fonction surtout de la conjoncture économique de même que des caractéristiques du portefeuille des contrats d'assurance en vigueur, comme la taille et l'âge.

### Paramètres financiers

Mesures (En milliards)	Aux	
	30 septembre 2016	31 décembre 2015
<b>Contrats d'assurance en vigueur</b>	<b>514</b>	<b>526</b>
P.-O., à l'unité	267	275
Portefeuille	185	193
Immeubles collectifs résidentiels	62	58

En vertu de l'article 11 de la LNH, l'encours total des prêts assurés ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards au 31 décembre 2015). Au 30 septembre 2016, les contrats d'assurance en vigueur s'établissaient à 514 milliards de dollars, en baisse de 12 milliards (2,3 %) par rapport au 31 décembre 2015. Les nouveaux prêts assurés totalisaient 64 milliards de dollars, tandis que l'amortissement et le remboursement estimatifs des prêts se chiffraient à 76 milliards.

Mesures (En millions, sauf indication contraire)	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
<b>Volume d'assurance (nombre de logements)</b>	<b>127 991</b>	<b>100 936</b>	<b>345 716</b>	<b>290 807</b>
P.-O., à l'unité	46 908	47 267	120 499	122 438
Portefeuille <sup>1</sup>	56 153	25 643	146 824	101 965
Immeubles collectifs résidentiels	24 930	28 026	78 393	66 404
<b>Volume d'assurance (\$)</b>	<b>22 539</b>	<b>18 770</b>	<b>63 747</b>	<b>55 089</b>
P.-O., à l'unité	12 034	11 891	29 521	29 667
Portefeuille <sup>1</sup>	8 362	5 043	28 076	20 947
Immeubles collectifs résidentiels	2 143	1 836	6 150	4 475
<b>Primes et droits perçus</b>	<b>458</b>	<b>428</b>	<b>1 184</b>	<b>1 041</b>
P.-O., à l'unité	360	343	894	829
Portefeuille	21	6	72	33
Immeubles collectifs résidentiels	77	79	218	179
<b>Règlements payés<sup>2</sup></b>	<b>103</b>	<b>76</b>	<b>295</b>	<b>254</b>
P.-O., à l'unité	75	67	241	225
Portefeuille	4	6	18	17
Immeubles collectifs résidentiels	24	3	36	12
<b>Taux de prêts en souffrance (%)</b>	<b>0,32</b>	<b>0,35</b>	<b>0,32</b>	<b>0,35</b>

<sup>1</sup> Les volumes d'assurance de portefeuille ont été modifiés; ils tiennent compte des substitutions par les prêteurs et des nouveaux prêts.

<sup>2</sup> Les règlements payés n'incluent pas les demandes de règlement concernant les prêts hypothécaires pour logements sociaux et prêts hypothécaires indexés.

### Comparaison – T3 2016 et T3 2015

Notre volume total d'assurance au troisième trimestre de 2016 a été de 27 055 logements (26,8 %) supérieur à celui du même trimestre de l'exercice précédent en raison principalement de l'augmentation du volume d'assurance de portefeuille, contrebalancée par la baisse du volume d'assurance pour immeubles collectifs résidentiels.

- Les volumes d'assurance de portefeuille (prêts nouveaux et de remplacement) ont affiché une croissance de 30 510 logements (119,0 %) qui s'explique essentiellement par la révision de l'attribution aux prêteurs, pour 2016, des volumes d'assurance de portefeuille pour les nouvelles activités.
- Le volume d'assurance pour immeubles collectifs résidentiels a baissé de 3 096 logements (11,0 %) en raison surtout d'une diminution de 19,5 % du côté de l'assurance des prêts de refinancement.

Les primes et droits perçus se sont accrus de 30 millions de dollars (7,0 %) par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison surtout de l'augmentation des primes et droits perçus pour les prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité et pour les prêts assurés en portefeuille (nouveaux). Dans le cas des prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité, l'augmentation est principalement attribuable à un changement dans la combinaison de produits, c'est-à-dire qu'une proportion accrue des prêts assurés étaient assortis d'un rapport prêt-valeur élevé, pour lesquels les primes sont plus élevées. Quant aux prêts assurés en portefeuille, l'augmentation est surtout attribuable à l'accroissement du volume, tel qu'il est indiqué précédemment.

Les règlements payés ont connu une hausse de 27 millions de dollars (35,5 %) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent et cette hausse provient essentiellement des prêts pour immeubles collectifs résidentiels et des prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité. Dans le cas des prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité, on a observé une augmentation des paiements associée au nouveau processus de règlement des demandes introduit le 31 août 2015, aux termes duquel les règlements sont basés sur la valeur brute et versés plus tôt comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce nouveau processus de règlement permet la présentation de demandes de règlement à la SCHL en moyenne 40 % plus tôt qu'auparavant, ce qui explique l'augmentation des règlements payés. Quant aux prêts pour immeubles collectifs résidentiels, la hausse est principalement attribuable à un règlement important payé au troisième trimestre de 2016.

### Comparaison – Cumul 2016 et cumul 2015

Notre volume total d'assurance au cours des neuf premiers mois de 2016 a été de 54 909 logements (18,9 %) supérieur à celui des neuf premiers mois de l'exercice précédent en raison de l'augmentation du volume d'assurance pour immeubles collectifs résidentiels et d'assurance de portefeuille.

- Le volume d'assurance pour immeubles collectifs résidentiels s'est accru de 11 989 logements (18,1 %) en raison d'une augmentation tant du côté de l'assurance des prêts de refinancement (12,3 %) que du côté des prêts achat (39,5 %).
- Les volumes d'assurance de portefeuille (prêts nouveaux et de remplacement) ont affiché une croissance de 44 859 logements (44,0 %) qui s'explique essentiellement par la révision, pour 2016, de l'attribution aux prêteurs des volumes d'assurance de portefeuille pour les nouvelles activités.

Les primes et droits perçus se sont accrus de 143 millions de dollars (13,7 %) par rapport à la même période de neuf mois de l'exercice précédent en raison surtout de la hausse des droits concernant les prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2015, et de l'augmentation du volume d'assurance pour immeubles collectifs résidentiels et d'assurance de portefeuille (prêts nouveaux).

Les règlements payés ont augmenté de 41 millions de dollars (16,1 %) par rapport à la période de neuf mois correspondante de 2015 pour les mêmes raisons que celles indiquées précédemment.

	Aux			
	30 septembre 2016		31 décembre 2015	
	Nombre de prêts en souffrance	Taux de prêts en souffrance	Nombre de prêts en souffrance	Taux de prêts en souffrance
P.-O., à l'unité	6 548	0,48 %	7 087	0,50 %
Portefeuille	1 639	0,14 %	1 808	0,15 %
Immeubles collectifs résidentiels	99	0,46 %	132	0,60 %
<b>Total</b>	<b>8 286</b>	<b>0,32 %</b>	<b>9 027</b>	<b>0,34 %</b>

Nous établissons notre taux de prêts en souffrance d'après le nombre de prêts dont les paiements sont en retard depuis plus de 90 jours par rapport au nombre de prêts assurés en cours de remboursement.

Au 30 septembre 2016, le taux et le nombre de prêts en souffrance au sein de notre portefeuille de prêts assurés avaient diminué par rapport à la clôture de l'exercice 2015. Ces diminutions ont été observées dans toutes les régions, à l'exception des régions productrices de pétrole où des hausses ont été constatées. Les diminutions observées dans les autres régions ont toutefois suffi à contrebalancer les hausses dans les régions productrices de pétrole, ce qui s'est traduit dans l'ensemble par une réduction du taux de prêts en souffrance.

### Analyse financière

(En millions)	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Primes et droits acquis	400	398	1 161	1 173
Produits de placements	148	142	443	420
Autres produits	5	3	10	13
<b>Total des produits</b>	<b>553</b>	<b>543</b>	<b>1 614</b>	<b>1 606</b>
Règlements d'assurance	134	53	347	238
Charges opérationnelles	64	57	185	171
<b>Total des charges</b>	<b>198</b>	<b>110</b>	<b>532</b>	<b>409</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>355</b>	<b>433</b>	<b>1 082</b>	<b>1 197</b>
Impôt sur le résultat	87	107	263	293
<b>Résultat net</b>	<b>268</b>	<b>326</b>	<b>819</b>	<b>904</b>

### Comparaison – T3 2016 et T3 2015

Les produits de placements ont progressé de 6 millions de dollars (4,2 %) du fait principalement de la taille accrue du portefeuille de placements.

Le total des charges s'est accru de 88 millions de dollars (80,0 %) par rapport au trimestre correspondant de 2015, principalement en raison de l'augmentation des règlements d'assurance et des charges opérationnelles.

Les règlements d'assurance ont augmenté de 81 millions de dollars (152,8 %). Cette augmentation est attribuable aux demandes de règlement plus élevées que prévu visant surtout nos produits à rapport prêt-valeur élevé dans les régions productrices de pétrole, ainsi qu'à un règlement important associé à une demande relative à un immeuble collectif résidentiel au troisième trimestre de 2016.

Les charges opérationnelles ont connu une hausse de 7 millions de dollars (12,3 %) essentiellement attribuable à une augmentation des charges de personnel et des droits de garantie à payer au gouvernement du Canada comparativement au même trimestre de l'exercice précédent. Les droits à payer au gouvernement du Canada ont été introduits en 2014 et devraient s'accroître jusqu'à la fin d'un premier cycle complet de la courbe d'acquisition des contrats d'assurance.

### Comparaison – Cumul 2016 et cumul 2015

Les produits de placements ont progressé de 23 millions de dollars (5,5 %) du fait principalement de la taille accrue du portefeuille de placements.

Le total des charges s'est accru de 123 millions de dollars (30,1 %) par rapport aux neuf mois correspondants de l'exercice précédent en raison de l'augmentation des règlements d'assurance et des charges opérationnelles.

Les règlements d'assurance ont augmenté de 109 millions de dollars (45,8 %) pour les mêmes raisons que celles indiquées précédemment.

Les charges opérationnelles ont connu une hausse de 14 millions de dollars (8,2 %) pour les mêmes raisons que celles indiquées précédemment.

## Ratios

Comme complément d'information aux résultats financiers des activités d'assurance prêt hypothécaire, nous avons également recours à des mesures financières et à des ratios pour analyser notre rendement.

<i>(En pourcentages)</i>	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Indice de l'importance des règlements	26,2	29,5	31,1	31,6
Pourcentage de pertes	33,5	13,3	29,9	20,3
Ratio des charges opérationnelles	16,1	14,3	16,0	14,6
Ratio mixte	49,6	27,6	45,9	34,9
Rendement des capitaux propres	5,8	7,6	6,0	7,2
Rendement de la cible de capital immobilisé	10,4	13,4	10,6	12,2

### Comparaison – T3 2016 et T3 2015

L'indice de l'importance des règlements a diminué de 3,3 points de pourcentage par rapport au troisième trimestre de 2015 en raison d'une baisse du rapport entre les règlements et le montant des prêts assurés.

Le pourcentage de pertes a augmenté de 20,2 points de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, une augmentation qui s'explique surtout par la hausse des règlements d'assurance dont il a été question précédemment.

Le ratio des charges opérationnelles a affiché une hausse de 1,8 point de pourcentage comparativement au même trimestre en 2015, attribuable à l'augmentation des charges opérationnelles mentionnée précédemment.

Le ratio mixte s'est accru de 22,0 points de pourcentage par rapport au troisième trimestre de 2015 en raison principalement de la hausse des règlements d'assurance et des charges opérationnelles dont il a été question précédemment.

### Comparaison – Cumul 2016 et cumul 2015

L'indice de l'importance des règlements a été relativement constant avec une baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport à la même période de neuf mois de l'exercice précédent.

Le pourcentage de pertes a augmenté de 9,6 points de pourcentage par rapport à la période de neuf mois correspondante de 2015, une augmentation qui s'explique surtout par la hausse des règlements d'assurance dont il a été question précédemment.

Le ratio des charges opérationnelles a affiché une hausse de 1,4 point de pourcentage comparativement à la même période de neuf mois en 2015, attribuable essentiellement à l'augmentation des charges opérationnelles et à la diminution des primes et droits acquis, tel qu'il a été mentionné précédemment.

Le ratio mixte s'est accru de 11,0 points de pourcentage par rapport à la période de neuf mois correspondante de 2015 en raison principalement de la hausse des règlements d'assurance et des charges opérationnelles et de la diminution des primes et droits acquis dont il a été question précédemment.



## Gestion du capital

Les montants mis de côté pour les activités d'assurance prêt hypothécaire sont définis dans notre cadre de gestion du capital, conformément aux lignes directrices du BSIF. Le niveau de capital minimal réglementaire correspond à 100 % selon le test du capital minimal (TCM) du BSIF. Ce test permet de veiller à ce que le montant disponible corresponde, au minimum, au capital qu'exige le BSIF des institutions financières du secteur privé assujetties à la réglementation fédérale (le « capital minimal requis »).

Nous fixons une cible interne de capital supérieure au capital minimal requis, c'est-à-dire à un niveau couvrant l'ensemble des risques importants. Cette cible est calibrée en fonction d'intervalles de confiance définis et est conçue de manière à servir d'indicateur précoce, pour la direction, que des problèmes financiers doivent être résolus. Elle a été fixée à 205 % (205 % au 31 décembre 2015) du capital minimal requis.

Conformément à notre cadre de gestion du capital, nous exerçons nos activités selon un niveau de capital disponible supérieur à la cible interne, sauf dans des circonstances exceptionnelles. Par conséquent, nous avons fixé une cible de capital immobilisé qui dépasse la cible interne. La cible de capital immobilisé est calibrée en fonction d'intervalles de confiance définis par notre cadre de gestion du capital et est établie de manière à nous donner suffisamment de temps pour résoudre les problèmes financiers avant que le capital disponible chute en deçà de la cible interne. La cible de capital immobilisé a été fixée à 220 % (220 % au 31 décembre 2015) du capital minimal requis.

Nous maintenons une cible de capital immobilisé de 220 %, soit 10 751 millions de dollars (10 817 millions au 31 décembre 2015). Au 30 septembre 2016, le capital disponible des activités d'assurance prêt hypothécaire correspondait à 18 297 millions de dollars, soit 374 % du capital minimal requis (17 395 millions, soit 354 %, au 31 décembre 2015).

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible des activités d'assurance prêt hypothécaire.

<i>(En millions, sauf indication contraire)</i>	Aux	
	30 septembre 2016	31 décembre 2015
Cumul des autres éléments du résultat global	1 077	803
Résultats non distribués affectés	9 674	10 014
Capital affecté	10 751	10 817
Résultats non distribués non affectés	7 912	6 842
<b>Total du capital des activités d'assurance prêt hypothécaire</b>	<b>18 663</b>	<b>17 659</b>
Moins les déductions du capital demandées par le BSIF	(369)	(264)
<b>Total du capital disponible des activités d'assurance prêt hypothécaire</b>	<b>18 294</b>	<b>17 395</b>
Cible interne de capital	205 %	205 %
Cible de capital immobilisé	220 %	220 %
Ratio du capital disponible sur le capital minimal requis (% selon le TCM)	374 %	354 %

## Ressources financières

Le portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire est financé par les flux de trésorerie générés par les primes, les droits de demande et les intérêts reçus, déduction faite des règlements et des charges opérationnelles payés. L'objectif d'investissement et la répartition de l'actif pour le portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire visent à maximiser le rendement ajusté en fonction du risque, tout en réduisant au minimum le besoin de liquider des placements.

La juste valeur des placements totalisait 25,0 milliards de dollars au 30 septembre 2016 et 23,9 milliards de dollars au 31 décembre 2015, ce qui correspond essentiellement à la valeur comptable.

## Titrisation

Nous facilitons l'accès à des fonds pour le financement hypothécaire à l'habitation au moyen de la prestation de cautionnements aux termes de programmes de titrisation et de l'administration du cadre juridique des obligations sécurisées canadiennes.

### Paramètres financiers

En vertu de l'article 15 de la LNH, le montant total des cautionnements du capital en vigueur ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards au 31 décembre 2015). Le total des cautionnements en vigueur, qui correspond à l'obligation maximale de remboursement du capital associée au cautionnement de paiement périodique, se répartit comme suit :

<i>(En milliards)</i>	Aux	
	30 septembre 2016	31 décembre 2015
<b>Total des cautionnements en vigueur</b>	<b>435</b>	<b>431</b>
TH LNH	211	216
OHC	224	215

Les cautionnements en vigueur totalisaient 435 milliards de dollars au 30 septembre 2016, en hausse de 4 milliards (0,9 %) puisque le montant des nouveaux titres cautionnés par la SCHL a été supérieur à celui des cautionnements arrivés à échéance.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
<b>Total des nouveaux titres cautionnés</b>	<b>43 109</b>	<b>31 923</b>	<b>92 316</b>	<b>79 645</b>
TH LNH	32 859	22 673	62 066	51 395
OHC	10 250	9 250	30 250	28 250
<b>Droits de cautionnement et de demande perçus</b>	<b>142</b>	<b>125</b>	<b>339</b>	<b>278</b>
Droits de cautionnement et de demande perçus – TH	104	80	204	164
Droits de cautionnement perçus – OHC	38	45	135	114

### Comparaison – T3 2016 et T3 2015

Les nouveaux titres cautionnés ont augmenté de 11 186 millions de dollars (35,0 %) en raison principalement de changements de politique entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2016. Le total des nouveaux titres cautionnés en 2016 comprend les TH LNH servant à l'émission d'OHC après le 1<sup>er</sup> juillet 2016, qu'ils soient des actifs initiaux ou de réinvestissement, puisque ceux-ci sont maintenant assujettis aux droits de cautionnement des TH LNH.

Les droits de cautionnement et de demande perçus ont connu une hausse de 17 millions de dollars (13,6 %) comparativement au même trimestre de l'exercice précédent, du fait de la croissance des volumes en 2016 attribuable principalement aux changements de politique entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2016. Selon la nouvelle politique, qui a entraîné une diminution des droits de cautionnement des OHC, tous les TH LNH servant à l'émission d'OHC après le 1<sup>er</sup> juillet 2016, qu'ils soient des actifs initiaux ou de réinvestissement, sont maintenant assujettis aux droits de cautionnement des TH LNH.

### Comparaison – Cumul 2016 et cumul 2015

Les nouveaux titres cautionnés ont augmenté de 12 671 millions de dollars (15,9 %) en raison principalement de changements de politique entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2016, tel qu'il est mentionné précédemment.

Les droits de cautionnement et de demande perçus ont connu une hausse de 61 millions de dollars (21,9 %) comparativement à la même période de neuf mois de l'exercice précédent, du fait surtout de la croissance des volumes en 2016 attribuable à la nouvelle politique dont il est question précédemment, de la majoration des droits de cautionnement des TH LNH et des OHC le 1<sup>er</sup> avril 2015 et de l'augmentation des émissions de TH LNH assortis d'un terme plus long.

## Analyse financière

(En millions)	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Produits d'intérêts nets	2	2	8	7
Primes et droits acquis <sup>1</sup>	76	68	218	189
Produits de placements	11	10	32	29
Autres produits	19	18	57	56
<b>Total des revenus</b>	<b>108</b>	<b>98</b>	<b>315</b>	<b>281</b>
<b>Total des charges</b>	<b>29</b>	<b>26</b>	<b>87</b>	<b>78</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>79</b>	<b>72</b>	<b>228</b>	<b>203</b>
Impôt sur le résultat	20	18	57	51
<b>Résultat net</b>	<b>59</b>	<b>54</b>	<b>171</b>	<b>152</b>

<sup>1</sup> Les produits tirés des activités de titrisation comprennent les droits de demande et de cautionnement acquis.

### Comparaisons – T3 2016 et T3 2015 / cumul 2016 et cumul 2015

Le résultat net a augmenté de 5 millions de dollars (9,3 %) et de 19 millions (12,5 %) par rapport, respectivement, aux trois mois et neuf mois correspondants de l'exercice précédent, surtout en raison de la hausse des primes et droits acquis. Les primes et droits acquis ont connu une hausse de 8 millions de dollars (11,8 %) et de 29 millions (15,3 %) par rapport, respectivement, aux mêmes trois mois et neuf mois en 2015 étant donné l'arrivée à échéance de blocs plus anciens de TH LNH et d'OHC, qui ont été remplacés par des émissions récentes visées par la majoration des droits de cautionnement entrée en vigueur en 2015.

### Ratios

Comme complément d'information aux résultats financiers des programmes de titrisation (en excluant la FCH), nous avons également recours à des mesures financières et à des ratios pour analyser notre rendement.

(En pourcentages)	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Ratio des charges opérationnelles	11,9	12,3	12,0	12,1
Rendement des capitaux propres	11,3	12,0	11,3	11,7
Rendement du capital requis	17,6	17,8	17,3	17,1

### Comparaison – T3 2016 et T3 2015

Le ratio des charges opérationnelles a affiché une baisse de 0,4 point de pourcentage comparativement au même trimestre de l'exercice précédent, attribuable à la hausse des produits mentionnée précédemment.

Le rendement des capitaux propres a diminué de 0,7 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant en 2015 en raison d'une augmentation des résultats non distribués.

Le rendement du capital requis a été relativement constant avec une baisse de 0,2 point de pourcentage comparativement au même trimestre en 2015.

### Comparaison – Cumul 2016 et cumul 2015

Le ratio des charges opérationnelles a été relativement constant avec une baisse de 0,1 point de pourcentage comparativement à la même période de neuf mois de l'exercice précédent.

Le rendement des capitaux propres a diminué de 0,4 point de pourcentage par rapport à la période de neuf mois correspondante en 2015 en raison d'une augmentation des résultats non distribués.

Le rendement du capital requis a été relativement constant avec une hausse de 0,2 point de pourcentage comparativement à la même période en 2015.

## Gestion du capital

Le capital aux fins des cautionnements fournis dans le cadre du Programme des TH LNH et du Programme des OHC est déterminé en fonction de principes de capital réglementaire et de capital économique. Les cibles de capital établies correspondent à 100 % du capital requis selon ces principes, soit 1 285 millions de dollars (100 %, soit 1 200 millions au 31 décembre 2015). Les cibles de capital de la SCHL comprennent des éléments liés aux exigences du TCM que le BSIF impose aux assureurs en matière d'actifs ainsi que des éléments relatifs aux principes du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire concernant le risque de crédit des contreparties et de cautionnement, le cas échéant. Au 30 septembre 2016, les activités de titrisation disposaient de 2 121 millions de dollars, soit 165 % du minimum requis (1 907 millions, soit 159 %, au 31 décembre 2015), pour atteindre les cibles de capital.

Il n'y a pas de montant de capital distinct pour la FCH, puisque le risque lié au cautionnement de paiement périodique des Obligations hypothécaires du Canada émises par la FCH est couvert par le capital des activités de titrisation. Les montants détenus aux fins de la titrisation tiennent aussi compte du fait que les assureurs hypothécaires doivent maintenir un capital suffisant pour couvrir le risque de défaut associé aux prêts sous-jacents, ce qui atténue le risque.

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible des activités de titrisation.

<i>(En millions, sauf indication contraire)</i>	Aux	
	30 septembre 2016	31 décembre 2015
Cumul des autres éléments du résultat global	113	63
Résultats non distribués affectés	1 172	1 137
Capital affecté	1 285	1 200
Résultats non distribués non affectés	836	707
<b>Total du capital disponible des activités de titrisation</b>	<b>2 121</b>	<b>1 907</b>
Ratio du capital disponible sur le capital requis	165 %	159 %

## Ressources financières

Le portefeuille de placements des activités de titrisation est financé par les droits de cautionnement et de demande et les intérêts reçus, déduction faite des charges. Il vise à couvrir les risques associés à nos programmes de titrisation. L'objectif du portefeuille de placements consiste à maximiser la capacité à répondre aux besoins de liquidité découlant des cautionnements de paiement périodique et à préserver le capital en investissant dans des titres du gouvernement du Canada.

La juste valeur des placements sous gestion totalisait 3,1 milliards de dollars au 30 septembre 2016 (2,7 milliards au 31 décembre 2015), ce qui correspond essentiellement à la valeur comptable.

## Gestion des risques

Divers risques influent sur notre contexte opérationnel et pourraient avoir des incidences sur la réalisation de nos objectifs. Ces risques sont présentés en détail dans le *Rapport annuel 2015* de la SCHL. Aucun fait nouveau significatif n'a eu d'incidence sur notre gestion des risques pendant la période à l'étude.

## Changements liés aux principaux dirigeants

Les changements suivants liés à nos principaux dirigeants ont été annoncés avant la publication du rapport financier trimestriel.

- Le 8 septembre 2016, Wojo Zielonka a été nommé chef des finances et a conservé ses responsabilités de premier vice-président, Marchés financiers.

## Données trimestrielles historiques

(En millions, sauf indication contraire)	T3 2016	T2 2016	T1 2016	T4 2015	T3 2015	T2 2015	T1 2015	T4 2014
<b>Résultats consolidés</b>								
Total de l'actif	260 495	254 319	256 789	252 107	255 897	249 968	246 916	248 490
Total du passif	239 742	233 981	236 850	232 468	236 708	230 998	228 182	230 308
Total des capitaux propres du Canada	20 753	20 338	19 939	19 639	19 189	18 970	18 734	18 182
Total des produits	1 200	1 106	1 200	1 147	1 107	1 127	1 255	1 875
Total des charges (y compris l'impôt sur le résultat)	869	768	887	729	727	779	913	997
Résultat net	331	338	313	418	380	348	342	878
<b>Aide au logement</b>								
Crédits parlementaires affectés aux dépenses des programmes de logement	531	463	589	476	463	480	630	498
Résultat net	3	2	10	6	12	2	5	2
Total des capitaux propres du Canada	154	148	176	202	188	198	158	191
<b>Assurance prêt hypothécaire</b>								
Contrats d'assurance en vigueur (G\$)	514	523	520	526	525	534	539	543
Volume d'assurance <sup>1</sup>	22 539	26 872	14 336	25 358	18 770	23 313	13 006	21 014
Primes et droits perçus	458	478	248	397	428	393	220	328
Primes et droits acquis	400	393	368	419	398	400	375	440
Règlements payés	103	90	102	99	76	88	90	94
Règlements d'assurance	134	111	102	52	53	98	87	83
Résultat net	268	288	263	360	326	295	283	821
Pourcentage de pertes	33,5 %	28,2 %	27,7 %	12,4 %	13,3 %	24,5 %	23,2 %	18,9 %
Ratio des charges opérationnelles	16,1 %	14,0 %	17,9 %	9,8 %	14,3 %	14,5 %	14,9 %	18,9 %
Ratio mixte	49,6 %	42,2 %	45,6 %	22,2 %	27,6 %	39,0 %	38,1 %	37,8 %
Indice de l'importance des règlements	26,2 %	27,5 %	34,4 %	29,6 %	29,5 %	29,5 %	30,2 %	27,1 %
Rendement des capitaux propres	5,8 %	6,4 %	5,9 %	8,2 %	7,6 %	6,9 %	6,8 %	13,2 %
Rendement de la cible de capital immobilisé	10,4 %	11,3 %	10,5 %	14,8 %	13,4 %	11,9 %	11,4 %	24,1 %
Ratio du capital disponible sur le capital minimal requis (% selon le TCM)	374 %	366 %	362 %	354 %	345 %	337 %	331 %	343 %
Pourcentage estimé des prêts hypothécaires à l'habitation en cours de remboursement au Canada qui sont assurés par la SCHL (\$)	36,9 %	38,1 %	38,1 %	39,1 %	39,8 %	41,2 %	42,1 %	42,7 %
<b>Titrification</b>								
Cautionnements en vigueur (G\$)	435	426	429	431	426	420	421	422
Titres cautionnés	43 109	27 373	21 834	36 077	31 923	24 598	23 124	40 356
Droits de cautionnement et de demande perçus	142	108	89	195	125	98	55	88
Droits de cautionnement et de demande acquis	76	71	71	79	68	61	60	66
Résultat net	59	55	57	63	54	49	49	53
Ratio des charges opérationnelles	11,9 %	12,5 %	11,6 %	8,7 %	12,3 %	12,1 %	11,9 %	11,2 %
Rendement des capitaux propres	11,3 %	10,9 %	11,8 %	13,2 %	12,0 %	11,1 %	11,4 %	13,1 %
Rendement du capital requis	17,6 %	16,6 %	17,8 %	20,0 %	17,8 %	16,5 %	16,9 %	18,8 %
Ratio du capital disponible sur le capital requis	165 %	165 %	161 %	159 %	157 %	158 %	159 %	157 %
Pourcentage estimé des prêts hypothécaires à l'habitation en cours de remboursement au Canada qui sont regroupés en blocs de titres cautionnés par la SCHL (\$)	31,5 %	32,0 %	32,3 %	32,5 %	32,5 %	33,1 %	33,7 %	32,8 %

<sup>1</sup> Les volumes d'assurance de portefeuille ont été modifiés; ils tiennent compte des substitutions par les prêteurs et des nouveaux prêts.

## États financiers consolidés trimestriels non audités

### Table des matières

Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière	23
Bilans consolidés	24
États consolidés des résultats et du résultat global	25
États consolidés des capitaux propres du Canada	26
États consolidés des flux de trésorerie	27
Notes complémentaires aux états financiers consolidés trimestriels non audités	28
Note 1 – Mode de présentation et principales méthodes comptables	28
Note 2 – Changements de méthodes comptables	28
Note 3 – Utilisation de jugements et d'estimations	28
Note 4 – Informations sectorielles	29
Note 5 – Assurance prêt hypothécaire	32
Note 6 – Crédits parlementaires et dépenses des programmes de logement	34
Note 7 – Évaluation de la juste valeur	34
Note 8 – Placements en valeurs mobilières	39
Note 9 – Prêts	40
Note 10 – Emprunts	41
Note 11 – Risque de marché	41
Note 12 – Risque de crédit	42
Note 13 – Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	43
Note 14 – Impôt sur le résultat	44
Note 15 – Transactions entre parties liées	44
Note 16 – Engagements et passifs éventuels	44
Note 17 – Reclassements et informations comparatives	45

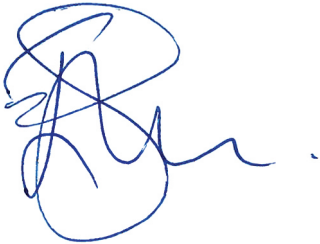
## Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière

Période close le 30 septembre 2016

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés trimestriels non audités conformément à la norme comptable internationale IAS 34 *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés trimestriels non audités exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés trimestriels non audités.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de notre situation financière, de nos résultats d'exploitation et de nos flux de trésorerie, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés trimestriels non audités.

Le président et premier dirigeant,



Evan Siddall, BA, LL. B.

Le chef des finances et premier vice-président,  
Marchés financiers



Wojciech (Wojo) Zielonka, CPA, CA

Le 21 novembre 2016

## Bilans consolidés

(En millions de dollars canadiens)	Notes	Aux	
		30 septembre 2016	31 décembre 2015
<b>Actif</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 286	2 020
Titres acquis dans le cadre de conventions de revente		-	35
Placements en valeurs mobilières	8		
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		1 208	1 147
Disponibles à la vente		22 999	22 168
Prêts			
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		4 382	4 955
Prêts et créances		228 102	219 713
Intérêts courus à recevoir		1 264	694
Instruments dérivés		113	117
Montants à recevoir du gouvernement du Canada	6	210	161
Immeubles de placement		259	258
Débiteurs et autres actifs		672	839
		260 495	252 107
<b>Passif</b>			
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat		378	697
Emprunts			
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		6 325	7 078
Autres passifs financiers		223 747	216 274
Intérêts courus à payer		1 008	461
Instruments dérivés		31	31
Créditeurs et autres passifs		475	487
Passif au titre des régimes à prestations déterminées		612	445
Provision pour règlements	5	756	708
Primes et droits non acquis		6 384	6 229
Passif d'impôt différé		26	58
		239 742	232 468
Engagements et passifs éventuels	16		
<b>Capitaux propres du Canada</b>			
Capital d'apport		25	25
Cumul des autres éléments du résultat global		1 098	807
Résultats non distribués		19 630	18 807
		20 753	19 639
		260 495	252 107

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés trimestriels.



## États consolidés des résultats et du résultat global

(En millions de dollars canadiens)	Notes	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
		30 septembre		30 septembre	
		2016	2015	2016	2015
<b>Produits d'intérêts</b>					
Prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		20	29	68	92
Prêts et créances		1 102	1 171	3 340	3 560
Autres		13	18	39	52
		1 135	1 218	3 447	3 704
<b>Charges d'intérêts</b>					
Emprunts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		30	42	95	130
Autres passifs financiers		1 072	1 149	3 255	3 507
		1 102	1 191	3 350	3 637
<b>Produits d'intérêts nets</b>		<b>33</b>	<b>27</b>	<b>97</b>	<b>67</b>
<b>Produits autres que d'intérêts et crédits parlementaires</b>					
Crédits parlementaires affectés aux programmes de logement	6	531	463	1 583	1 573
Primes et droits acquis		476	466	1 379	1 362
Produits de placements		140	140	420	412
Pertes nettes réalisées	7	(3)	(21)	(44)	(12)
Gains (pertes) nets latents	7	(1)	10	(2)	20
Autres produits		24	22	73	67
<b>Total des produits et des crédits parlementaires</b>		<b>1 200</b>	<b>1 107</b>	<b>3 506</b>	<b>3 489</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>					
Programmes de logement	6	531	463	1 583	1 573
Règlements d'assurance	5	134	53	347	238
Charges opérationnelles		97	88	282	265
		762	604	2 212	2 076
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>438</b>	<b>503</b>	<b>1 294</b>	<b>1 413</b>
Impôt sur le résultat	14	107	123	312	343
<b>Résultat net</b>		<b>331</b>	<b>380</b>	<b>982</b>	<b>1 070</b>
<b>Autres éléments du résultat global (déduction faite de l'impôt)</b>					
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net					
Gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente		79	(102)	298	-
Reclassement en résultat net des gains nets latents des exercices antérieurs réalisés pendant la période		(3)	(2)	(7)	(7)
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net		76	(104)	291	(7)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net					
Réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées		8	(57)	(159)	(56)
		84	(161)	132	(63)
<b>Résultat global</b>		<b>415</b>	<b>219</b>	<b>1 114</b>	<b>1 007</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés trimestriels.

## États consolidés des capitaux propres du Canada

<i>(En millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
<b>Capital d'apport</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>25</b>
<b>Cumul des autres éléments du résultat global</b>				
Solde au début de la période	1 022	900	807	803
Autres éléments du résultat global	76	(104)	291	(7)
<b>Solde à la clôture de la période</b>	<b>1 098</b>	<b>796</b>	<b>1 098</b>	<b>796</b>
<b>Résultats non distribués</b>				
Solde au début de la période	19 291	18 045	18 807	17 354
Résultat net	331	380	982	1 070
Autres éléments du résultat global	8	(57)	(159)	(56)
<b>Solde à la clôture de la période</b>	<b>19 630</b>	<b>18 368</b>	<b>19 630</b>	<b>18 368</b>
<b>Capitaux propres du Canada</b>	<b>20 753</b>	<b>19 189</b>	<b>20 753</b>	<b>19 189</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés trimestriels.

## États consolidés des flux de trésorerie

(En millions de dollars canadiens)	Notes	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
		30 septembre		30 septembre	
		2016	2015	2016	2015
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités opérationnelles</b>					
Résultat net		334	380	985	1,070
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités opérationnelles					
Amortissement des primes et escomptes sur les instruments financiers		55	49	160	129
Impôt sur le résultat différé		3	8	(12)	4
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur	7	(3)	(7)	2	(9)
(Gain) perte net sur les instruments financiers	7	3	21	44	12
Intérêts courus à recevoir		(635)	(697)	(570)	(637)
Instruments dérivés		10	(2)	4	(16)
Montants à recevoir du gouvernement du Canada		179	76	(49)	14
Débiteurs et autres actifs		(28)	(85)	167	(281)
Intérêts courus à payer		577	636	547	580
Créditeurs et autres passifs		(57)	(52)	(109)	(265)
Passif au titre des régimes à prestations déterminées		(10)	(26)	(25)	(48)
Provision pour règlements		30	(27)	48	(39)
Primes et droits non acquis		127	88	155	(23)
Autres		(1)	(8)	(7)	(11)
Prêts	9				
Remboursements		5 267	3 831	22 529	21 639
Décaissements		(10 282)	(9 212)	(30 344)	(28 331)
Emprunts	10				
Remboursements		(5 930)	(3 773)	(24 222)	(23 257)
Émissions		11 045	9 475	32 042	30 156
		684	675	1 345	687
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>					
Placements en valeurs mobilières					
Ventes et échéances	10	825	1 413	3 687	7 570
Achats		(1 410)	(1 806)	(5 481)	(8 772)
Immeubles de placement					
Acquisitions		-	(1)	(1)	(1)
Titres acquis dans le cadre de conventions de revente		-	(269)	35	(143)
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat		40	12	(319)	(81)
		(545)	(651)	(2 079)	(1 427)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		139	24	(734)	(740)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>					
Début de la période		1 147	1 405	2 020	2 169
Clôture de la période		1 286	1 429	1 286	1 429
<b>Représentés par</b>					
Trésorerie		6	(2)	6	(2)
Équivalents de trésorerie		1 280	1 431	1 280	1 431
		1 286	1 429	1 286	1 429
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>					
Intérêts encaissés pendant la période		729	731	3 527	3 698
Intérêts payés pendant la période		582	608	2 946	3 184
Dividendes encaissés pendant la période		11	10	36	29
Impôt sur le résultat payé pendant la période		110	190	110	803

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés trimestriels.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés trimestriels non audités

La SCHL est une société d'État canadienne créée en 1946, par suite de l'adoption de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement (Loi sur la SCHL)*, afin de respecter les dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation (LNH)*. Elle est également assujettie à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP)*, du fait de sa désignation à la partie I de l'annexe III. La SCHL est une société d'État mandataire qui appartient exclusivement au gouvernement du Canada (gouvernement). Le Bureau national de la Société est situé au 700, chemin Montréal, Ottawa (Ontario) Canada, K1A 0P7.

Les présents états financiers consolidés au 30 septembre 2016 et pour les trois mois et neuf mois clos à cette date ont été approuvés par notre Comité de vérification, qui a autorisé leur publication le 21 novembre 2016.

### 1. Mode de présentation et principales méthodes comptables

Nos états financiers consolidés trimestriels non audités ont été préparés conformément à l'IAS 34 *Information financière intermédiaire* des Normes internationales d'information financière; ils ne comprennent pas toute l'information devant être fournie dans les états financiers consolidés annuels complets. Ils doivent être lus conjointement avec nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Les présents états financiers consolidés trimestriels non audités suivent les mêmes méthodes comptables, qui sont appliquées de la même façon, tel qu'indiqué à la note 2 complémentaire à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

#### Caractère saisonnier

Nous avons conclu que nos activités ne sont pas extrêmement saisonnières, conformément à l'IAS 34, mais nos activités d'assurance prêt hypothécaire sont exposées à des variations saisonnières. Alors que les primes acquises, les gains (pertes) nets réalisés et les gains (pertes) nets latents varient d'un trimestre à l'autre en fonction des soldes sous-jacents, les primes perçues pour certains produits d'assurance prêt hypothécaire fluctuent trimestriellement en raison du caractère saisonnier du marché de l'habitation. Ces variations dépendent du nombre de prêts hypothécaires initiés et de contrats d'assurance prêt hypothécaire souscrits, qui atteint habituellement un sommet au printemps et à l'été du fait des ventes de logements. Les pertes sur règlements, comprises dans les règlements d'assurance, varient d'un trimestre à l'autre en fonction surtout de la conjoncture économique de même que des caractéristiques du portefeuille des contrats d'assurance en vigueur, comme la taille et l'âge.

### 2. Changements de méthodes comptables

#### Changements de méthodes comptables en vigueur

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, nous avons adopté les modifications apportées à l'IAS 1 *Présentation des états financiers* (modifications de l'IAS 1). Les modifications de l'IAS 1 visent à aider les entités à exercer leur jugement lorsqu'elles se conforment aux dispositions en matière de présentation et d'information à fournir des Normes internationales d'information financière (IFRS) et n'ont aucune incidence sur la comptabilisation et l'évaluation. L'adoption de ces modifications n'a pas eu une incidence significative sur les états financiers consolidés trimestriels.

#### Changements de méthodes comptables à venir

Au cours de la période de neuf mois, l'International Accounting Standards Board (IASB) n'a pas publié de nouvelles normes ni de modifications des normes actuelles qui se répercuteraient sur la SCHL à l'avenir, outre que celles qui ont été présentées à la note 3 complémentaire à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

### 3. Utilisation de jugements et d'estimations

Lors de la préparation des états financiers, la direction doit exercer son jugement à diverses reprises, en plus de préparer des estimations et de poser des hypothèses, ce qui peut influencer considérablement sur les montants comptabilisés dans les états financiers. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Si c'est le cas, l'incidence sera comptabilisée pendant les périodes ultérieures. Ces jugements et ces estimations d'importance au 30 septembre 2016 correspondent à ceux dont il est question à la note 4 complémentaire à nos états financiers consolidés audités au 31 décembre 2015 et pour l'exercice clos à cette date.

#### 4. Informations sectorielles

Les états financiers consolidés trimestriels reflètent les comptes des activités d'aide au logement, d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation, qui sont toutes axées sur différents programmes appuyant nos objectifs. Les comptes de la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH), une entité juridique distincte, sont comptabilisés au titre des activités de titrisation. Les résultats financiers sont déterminés à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 complémentaire à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Les actifs sont situés au Canada, où les produits sont générés.

Les produits des secteurs à présenter sont générés comme suit :

- Les produits des activités d'aide au logement comprennent les produits d'intérêts sur les prêts et les crédits parlementaires;
- Les produits des activités d'assurance prêt hypothécaire comprennent les primes d'assurance, les droits de demande et les produits de placements;
- Les produits des activités de titrisation comprennent les droits de cautionnement et de demande, les produits de placements et les produits d'intérêts sur les prêts.

Trois mois clos les 30 septembre (En millions)	Aide au logement		Assurance prêt hypothécaire		Titrisation		Éliminations		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Produits d'intérêts	107	127	-	-	1 029	1 091	(1)	-	1 135	1 218
Charges d'intérêts	104	122	-	-	1 027	1 089	(29)	(20)	1 102	1 191
<b>Produits d'intérêts nets</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>28</b>	<b>20</b>	<b>33</b>	<b>27</b>
<b>Produits autres que d'intérêts et crédits parlementaires</b>										
Crédits parlementaires affectés aux programmes de logement	531	463	-	-	-	-	-	-	531	463
Primes et droits acquis	-	-	400	398	76	68	-	-	476	466
Produits (pertes) de placements	-	-	148	142	11	10	(19)	(12)	140	140
Gains (pertes) nets réalisés	-	-	4	2	1	2	(8)	(25)	(3)	(21)
Gains (pertes) nets latents	(2)	9	1	-	-	-	-	1	(1)	10
Autres produits	6	5	-	1	18	16	-	-	24	22
<b>Total des produits et des crédits parlementaires</b>	<b>538</b>	<b>482</b>	<b>553</b>	<b>543</b>	<b>108</b>	<b>98</b>	<b>1</b>	<b>(16)</b>	<b>1 200</b>	<b>1 107</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>										
Programmes de logement	531	463	-	-	-	-	-	-	531	463
Règlements d'assurance	-	-	134	53	-	-	-	-	134	53
Charges opérationnelles	4	5	64	57	29	26	-	-	97	88
	535	468	198	110	29	26	-	-	762	604
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>355</b>	<b>433</b>	<b>79</b>	<b>72</b>	<b>1</b>	<b>(16)</b>	<b>438</b>	<b>503</b>
Impôt sur le résultat	-	2	87	107	20	18	-	(4)	107	123
<b>Résultat net</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>268</b>	<b>326</b>	<b>59</b>	<b>54</b>	<b>1</b>	<b>(12)</b>	<b>331</b>	<b>380</b>
Total des produits et des crédits parlementaires	538	482	553	543	108	98	1	(16)	1 200	1 107
Produits intersectoriels <sup>1</sup>	(1)	1	(27)	(37)	29	20	(1)	16	-	-
Produits externes et crédits parlementaires	537	483	526	506	137	118	-	-	1 200	1 107

<sup>1</sup> Les produits intersectoriels, qui se rapportent aux activités d'assurance prêt hypothécaire, proviennent des placements en Obligations hypothécaires du Canada.

Neuf mois clos les 30 septembre (En millions)	Aide au logement		Assurance prêt hypothécaire		Titrisation		Éliminations		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Produits d'intérêts	329	378	-	-	3 121	3 328	(3)	(2)	3 447	3 704
Charges d'intérêts	321	373	-	-	3 113	3 321	(84)	(57)	3 350	3 637
<b>Produits d'intérêts nets</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>81</b>	<b>55</b>	<b>97</b>	<b>67</b>
<b>Produits autres que d'intérêts et crédits parlementaires</b>										
Crédits parlementaires affectés aux programmes de logement	1 583	1 573	-	-	-	-	-	-	1 583	1 573
Primes et droits acquis	-	-	1 161	1 173	218	189	-	-	1 379	1 362
Produits (pertes) de placements	-	-	443	420	32	29	(55)	(37)	420	412
Gains (pertes) nets réalisés	-	-	7	10	2	5	(53)	(27)	(44)	(12)
Gains (pertes) nets latents	-	16	2	2	-	-	(4)	2	(2)	20
Autres produits	17	15	1	1	55	51	-	-	73	67
<b>Total des produits et des crédits parlementaires</b>	<b>1 608</b>	<b>1 609</b>	<b>1 614</b>	<b>1 606</b>	<b>315</b>	<b>281</b>	<b>(31)</b>	<b>(7)</b>	<b>3 506</b>	<b>3 489</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>										
Programmes de logement	1 583	1 573	-	-	-	-	-	-	1 583	1 573
Règlements d'assurance	-	-	347	238	-	-	-	-	347	238
Charges opérationnelles	10	16	185	171	87	78	-	-	282	265
	1 593	1 589	532	409	87	78	-	-	2 212	2 076
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>1 082</b>	<b>1 197</b>	<b>228</b>	<b>203</b>	<b>(31)</b>	<b>(7)</b>	<b>1 294</b>	<b>1 413</b>
Impôt sur le résultat	-	1	263	293	57	51	(8)	(2)	312	343
<b>Résultat net</b>	<b>15</b>	<b>19</b>	<b>819</b>	<b>904</b>	<b>171</b>	<b>152</b>	<b>(23)</b>	<b>(5)</b>	<b>982</b>	<b>1 070</b>
Total des produits et des crédits parlementaires	1 608	1 609	1 614	1 606	315	281	(31)	(7)	3 506	3 489
Produits intersectoriels <sup>1</sup>	(7)	-	(108)	(64)	84	57	31	7	-	-
Produits externes et crédits parlementaires	1 601	1 609	1 506	1 542	399	338	-	-	3 506	3 489

<sup>1</sup> Les produits intersectoriels, qui se rapportent aux activités d'assurance prêt hypothécaire et d'aide au logement, proviennent des placements en Obligations hypothécaires du Canada (OHC).

Au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015 (En millions)	Aide au logement		Assurance prêt hypothécaire		Titrisation		Éliminations <sup>1</sup>		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
<b>Actif</b>										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	724	1 184	495	834	67	2	-	-	1 286	2 020
Titres acquis dans le cadre de conventions de revente	-	35	-	-	-	-	-	-	-	35
Placements en valeurs mobilières										
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	1 520	1 255	91	90	1	1	(404)	(199)	1 208	1 147
Disponibles à la vente	-	-	24 429	23 019	2 979	2 680	(4 409)	(3 531)	22 999	22 168
Prêts										
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	4 382	4 955	-	-	-	-	-	-	4 382	4 955
Prêts et créances	3 943	4 091	-	-	224 159	215 622	-	-	228 102	219 713
Intérêts courus à recevoir	146	188	187	143	955	374	(24)	(11)	1 264	694
Instruments dérivés	113	117	-	-	-	-	-	-	113	117
Montants à recevoir du gouvernement du Canada	210	161	-	-	-	-	-	-	210	161
Immeubles de placement	157	156	102	102	-	-	-	-	259	258
Débiteurs et autres actifs	100	40	506	736	66	63	-	-	672	839
	11 295	12 182	25 810	24 924	228 227	218 742	(4 837)	(3 741)	260 495	252 107
<b>Passif</b>										
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	-	378	697	-	-	-	-	378	697
Emprunts										
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	6 328	7 091	-	-	-	-	(3)	(13)	6 325	7 078
Autres passifs financiers	4 148	4 194	-	-	224 159	215 622	(4 560)	(3 542)	223 747	216 274
Intérêts courus à payer	95	106	-	-	937	366	(24)	(11)	1 008	461
Instruments dérivés	31	31	-	-	-	-	-	-	31	31
Créditeurs et autres passifs	286	364	144	96	45	27	-	-	475	487
Passif au titre des régimes à prestations déterminées	236	179	365	263	11	3	-	-	612	445
Provision pour règlements	-	-	756	708	-	-	-	-	756	708
Primes et droits non acquis	-	-	5 465	5 432	919	797	-	-	6 384	6 229
Passif d'impôt différé	17	15	39	69	35	20	(65)	(46)	26	58
	11 141	11 980	7 147	7 265	226 106	216 835	(4 652)	(3 612)	239 742	232 468
<b>Capitaux propres du Canada</b>	154	202	18 663	17 659	2 121	1 907	(185)	(129)	20 753	19 639
	11 295	12 182	25 810	24 924	228 227	218 742	(4 837)	(3 741)	260 495	252 107

<sup>1</sup> Les éliminations portées au bilan concernent les placements intersectoriels en OHC et les emprunts sur les marchés de capitaux, de même que les intérêts courus à recevoir ou à payer intersectoriels.

## 5. Assurance prêt hypothécaire

### Primes et droits non acquis

Le tableau qui suit présente les variations du solde des primes et droits non acquis.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Solde au début de la période	5 405	5 432	5 432	5 575
Primes différées sur les contrats souscrits pendant la période	451	422	1 173	1 039
Primes acquises pendant la période	(392)	(392)	(1 142)	(1 155)
Droits de demande différés sur les contrats souscrits pendant la période	6	5	12	13
Droits de demande acquis pendant la période	(5)	(4)	(10)	(9)
<b>Solde à la clôture de la période</b>	<b>5 465</b>	<b>5 463</b>	<b>5 465</b>	<b>5 463</b>

### Provision pour règlements

La provision pour règlements tient compte des demandes de règlement au titre des défauts de paiement survenus mais non déclarés (DSND), des demandes de règlement en cours de traitement (DRCT) et des demandes de règlement concernant les prêts hypothécaires pour logements sociaux (LS) et prêts hypothécaires indexés (PHI).

La provision pour règlements comprend ce qui suit :

<i>(En millions)</i>	Aux					
	30 septembre 2016			31 décembre 2015		
	DSND et DRCT	LS et PHI	Total	DSND et DRCT	LS et PHI	Total
Pertes estimées non actualisées	495	190	685	456	186	642
Actualisation	(5)	-	(5)	(6)	-	(6)
Provision pour écarts défavorables	38	38	76	35	37	72
<b>Total – Provision pour règlements</b>	<b>528</b>	<b>228</b>	<b>756</b>	<b>485</b>	<b>223</b>	<b>708</b>

Les tableaux qui suivent présentent les variations de la provision pour règlements.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 30 septembre					
	2016			2015		
	DSND et DRCT	LS et PHI	Total	DSND et DRCT	LS et PHI	Total
Provision pour règlements au début de la période	501	225	726	536	230	766
Règlements nets payés pendant la période	(103)	1	(102)	(76)	-	(76)
Provision pour demandes de règlement présentées et pertes subies pendant la période <sup>1</sup>	130	2	132	50	(1)	49
<b>Provision pour règlements à la clôture de la période</b>	<b>528</b>	<b>228</b>	<b>756</b>	<b>510</b>	<b>229</b>	<b>739</b>



(En millions)	Neuf mois clos les 30 septembre					
	2016			2015		
	DSND et DRCT	LS et PHI	Total	DSND et DRCT	LS et PHI	Total
Provision pour règlements au début de la période	485	223	708	551	227	778
Règlements nets payés pendant la période	(295)	(1)	(296)	(254)	(6)	(260)
Provision pour demandes de règlement présentées et pertes subies pendant la période <sup>1</sup>	338	6	344	213	8	221
<b>Provision pour règlements à la clôture de la période</b>	<b>528</b>	<b>228</b>	<b>756</b>	<b>510</b>	<b>229</b>	<b>739</b>

<sup>1</sup> Comprise dans les règlements d'assurance dans les états consolidés des résultats et du résultat global. Il est possible que la provision pour demandes de règlement présentées et pertes subies pendant la période ne corresponde pas aux règlements d'assurance, car certaines charges n'ont pas d'incidence sur la provision pour règlements.

### Règlements d'assurance

Les règlements d'assurance désignent les montants versés en règlements, moins les recouvrements, la variation de la provision pour règlements pendant la période et les charges connexes.

Les règlements d'assurance comprennent ce qui suit :

(En millions)	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Règlements	107	82	287	280
Variation de la provision	30	(27)	48	(39)
Charges connexes	(3)	(2)	12	(3)
<b>Règlements d'assurance</b>	<b>134</b>	<b>53</b>	<b>347</b>	<b>238</b>

### Coûts d'acquisition différés

Les coûts d'acquisition différés sont inclus dans les débiteurs et autres actifs. Le tableau qui suit présente les variations des coûts d'acquisition différés.

(En millions)	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Solde au début de la période	137	118	127	117
Coûts d'acquisition différés	20	58	44	76
Amortissement des coûts d'acquisition différés	(16)	(56)	(30)	(73)
<b>Solde à la clôture de la période</b>	<b>141</b>	<b>120</b>	<b>141</b>	<b>120</b>

### Suffisance du passif des contrats d'assurance prêt hypothécaire

La suffisance du passif est testée chaque trimestre de même que chaque année dans le cadre de l'évaluation actuarielle. Le passif au titre des primes représente une provision pour les règlements futurs et les charges connexes qui sont attendus à l'égard des primes non acquises des contrats d'assurance en vigueur. Ainsi, cette provision reflète les défauts qui ne sont pas encore survenus et, par conséquent, couvre la période allant de la date d'évaluation à la date de défaut (la date présumée à laquelle survient le défaut).

Selon le test de suffisance du passif effectué pour la Société, aucune provision pour insuffisance des primes n'était requise au 30 septembre 2016.

## 6. Crédits parlementaires et dépenses des programmes de logement

Nous recevons des crédits parlementaires pour financer les dépenses des programmes ci-après, y compris les charges opérationnelles de 35 millions et 104 millions de dollars, respectivement, pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2016 (29 millions et 87 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2015), engagées pour soutenir les programmes de logement.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Financement de logements sociaux existants en vertu d'engagements à long terme	433	399	1 282	1 242
Financement de logements abordables en vertu de nouveaux engagements	82	51	254	293
Soutien au logement	3	2	10	7
Information d'analyse de marché	6	5	15	16
Politiques, recherche et diffusion de l'information en matière de logement	7	6	22	15
<b>Total</b>	<b>531</b>	<b>463</b>	<b>1 583</b>	<b>1 573</b>

Le tableau qui suit présente les variations des montants à recevoir du gouvernement du Canada. Le solde au 30 septembre est principalement composé de dépenses des programmes de logement qui ont été engagées mais qui n'ont pas encore été remboursées.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Solde au début de la période	389	347	161	285
Total des crédits comptabilisés dans les produits pendant la période	531	463	1 583	1 573
Total des crédits reçus pendant la période	(710)	(539)	(1 534)	(1 589)
Remboursements de tiers supérieurs aux versements au gouvernement du Canada	-	-	-	2
<b>Solde à la clôture de la période</b>	<b>210</b>	<b>271</b>	<b>210</b>	<b>271</b>

## 7. Évaluation de la juste valeur

Nous évaluons certains instruments financiers et actifs non financiers à leur juste valeur et présentons la juste valeur de certains autres éléments. La juste valeur est le prix qui serait perçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. Pour les instruments financiers, les intérêts courus sont comptabilisés et présentés séparément.

La juste valeur est déterminée à l'aide d'un cadre d'évaluation uniforme. Les méthodes appliquées et les hypothèses formulées pour mesurer la juste valeur sont les mêmes que celles utilisées pour la préparation de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces méthodes maximisent l'utilisation des données observables pertinentes et minimisent celle des données non observables.

### Hiérarchie des justes valeurs

Les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie des justes valeurs (au niveau 1, 2 ou 3) qui reflète le caractère observable des données les plus importantes utilisées dans le cadre des évaluations.

#### Niveau 1

Les actifs et passifs sont évalués selon les cours non ajustés d'actifs ou de passifs identiques sur des marchés actifs.

**Niveau 2**

Les actifs et passifs sont évalués selon des données observables autres que les cours de niveau 1. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent les cours obtenus auprès de tiers selon les cotations établies par des courtiers indépendants pour des actifs ou des passifs identiques sur des marchés qui ne sont pas considérés comme étant suffisamment actifs. Le niveau 2 désigne aussi les justes valeurs en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus, principalement en fonction des données du marché directement ou indirectement observables comme les courbes de rendement ou les courbes des taux à terme implicites établies à partir des taux d'intérêt de référence et les écarts de crédit d'instruments identiques ou semblables.

**Niveau 3**

Les actifs et passifs non cotés sur un marché actif sont évalués au moyen de techniques d'évaluation dont les données d'entrée, si possible, sont fondées sur les données du marché observables. Si des données observables ne sont pas disponibles, des données non observables sont utilisées. Pour les actifs de niveau 3, les données d'entrée non observables sont importantes pour l'évaluation globale de la juste valeur.

Pour ce qui est des instruments financiers classés au niveau 3, les techniques d'évaluation comprennent l'analyse des flux de trésorerie actualisés à l'aide des primes de risque non observables et, dans le cas de nos placements en titres de capitaux propres dans une société en commandite fermée, la valeur de l'actif net telle que fournie par les gestionnaires de fonds.

En ce qui a trait aux immeubles de placement, classés au niveau 3, la juste valeur est évaluée d'après l'analyse des flux de trésorerie actualisés et l'approche par le marché. L'analyse des flux de trésorerie actualisés est généralement employée pour les immeubles locatifs, car elle utilise comme données d'entrée non observables significatives les hypothèses sur les flux de trésorerie futurs de ces propriétés, notamment la valeur locative future, et les taux d'actualisation qui reflètent les caractéristiques des propriétés. L'approche par le marché s'applique quant à elle aux propriétés non locatives, comme les terrains vacants, et utilise la valeur locative estimée par pied carré comme donnée d'entrée non observable significative, dérivée en partie des transactions de propriétés comparables sur le marché.

### Comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

Le tableau qui suit présente une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur. La valeur comptable est celle à laquelle un élément est présenté dans les bilans consolidés trimestriels.

(En millions)	Aux					
	30 septembre 2016			31 décembre 2015		
	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
<b>Actifs financiers</b>						
Prêts – prêts et créances <sup>1</sup>	228 102	236 586	8 484	219 713	227 168	7 455
<b>Passifs financiers</b>						
Emprunts – autres passifs financiers <sup>2</sup>	223 747	232 267	8 520	216 274	223 829	7 555

<sup>1</sup> La juste valeur des prêts et créances est classée au niveau 2.

<sup>2</sup> Une tranche de 226 528 millions de dollars (218 045 millions au 31 décembre 2015) de la juste valeur est classée au niveau 1 et une tranche de 5 739 millions (5 784 millions au 31 décembre 2015), au niveau 2.

## Hiérarchie des justes valeurs pour les éléments comptabilisés à la juste valeur

Les tableaux qui suivent présentent la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs inscrits à la juste valeur aux bilans consolidés trimestriels.

(En millions)	Aux							
	30 septembre 2016				31 décembre 2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actif</b>								
Trésorerie et équivalents de trésorerie								
Trésorerie	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)
Dépôts bancaires portant intérêt	-	230	-	230	-	1 108	-	1 108
Entreprises ou autres entités	-	124	-	124	-	40	-	40
Gouvernement du Canada	163	-	-	163	97	-	-	97
Provinces ou municipalités	-	55	-	55	-	79	-	79
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie <sup>1</sup>	163	409	-	572	96	1 227	-	1 323
Placements en valeurs mobilières								
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
Titres à revenu fixe								
Entreprises ou autres entités	-	195	166	361	-	62	164	226
Provinces ou municipalités	-	477	-	477	-	600	-	600
Pays souverains et entités connexes	-	370	-	370	-	321	-	321
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	1 042	166	1 208	-	983	164	1 147
Disponibles à la vente								
Titres à revenu fixe								
Entreprises ou autres entités	-	10 584	-	10 584	-	10 411	-	10 411
Gouvernement du Canada	3 651	25	-	3 676	3 717	50	-	3 767
Provinces ou municipalités	-	7 122	-	7 122	-	6 518	-	6 518
Pays souverains et entités connexes	-	360	-	360	-	354	-	354
Actions canadiennes	1 219	-	38	1 257	1 084	-	34	1 118
Total – Disponibles à la vente	4 870	18 091	38	22 999	4 801	17 333	34	22 168
Prêts								
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	4 382	-	4 382	-	4 955	-	4 955
Instruments dérivés	-	113	-	113	-	117	-	117
Immeubles de placement	-	-	259	259	-	-	258	258
<b>Total – Actifs comptabilisés à la juste valeur</b>	<b>5 033</b>	<b>24 037</b>	<b>463</b>	<b>29 533</b>	<b>4 897</b>	<b>24 615</b>	<b>456</b>	<b>29 968</b>
<b>Passif</b>								
Emprunts								
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	275	6 050	-	6 325	739	6 339	-	7 078
Instruments dérivés	-	31	-	31	-	31	-	31
<b>Total – Passifs comptabilisés à la juste valeur</b>	<b>275</b>	<b>6 081</b>	<b>-</b>	<b>6 356</b>	<b>739</b>	<b>6 370</b>	<b>-</b>	<b>7 109</b>

<sup>1</sup> Sur le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie comptabilisés à la juste valeur, une tranche de 389 millions de dollars (1 186 millions au 31 décembre 2015) est classée comme étant désignée à la juste valeur par le biais du résultat net et une tranche de 183 millions (137 millions au 31 décembre 2015), comme étant disponible à la vente. La trésorerie et les équivalents de trésorerie inscrits aux bilans consolidés comprennent également 714 millions de dollars (697 millions au 31 décembre 2015) au titre des équivalents de trésorerie comptabilisés au coût après amortissement.

### Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs

Pour les actifs et passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente, nous déterminons si des transferts ont eu lieu entre les niveaux hiérarchiques en réévaluant le classement à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière. Il pourrait y avoir des transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs à la suite de changements dans la disponibilité de cours de marché ou de données observables sur le marché. Les transferts entre les niveaux sont réputés s'être produits au début du trimestre au cours duquel le transfert est effectué. Il n'y a pas eu de transfert au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2016 (aucun pour les neuf mois clos le 30 septembre 2015).

### Variations de la juste valeur des éléments classés au niveau 3

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des éléments comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3.

(En millions)	Placements en valeurs mobilières			Immeubles de placement	Total
	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net – Titres adossés à des actifs	Disponibles à la vente – Parts dans une société en commandite	Total – Placements en valeurs mobilières		
<b>Trois mois clos le 30 sept. 2016</b>					
Juste valeur au 30 juin 2016	166	37	203	259	462
Achats	-	-	-	-	-
Gains latents comptabilisés en résultat net <sup>1,2</sup>	-	-	-	-	-
Gains latents comptabilisés dans les AERG	-	1	1	-	1
<b>Juste valeur au 30 sept. 2016</b>	<b>166</b>	<b>38</b>	<b>204</b>	<b>259</b>	<b>463</b>
<b>Neuf mois clos le 30 sept. 2016</b>					
Juste valeur au 31 décembre 2015	164	34	198	258	456
Achats	-	1	1	1	2
Gains latents comptabilisés en résultat net <sup>1,2</sup>	2	-	2	-	2
Gains latents comptabilisés dans les AERG	-	3	3	-	3
<b>Juste valeur au 30 sept. 2016</b>	<b>166</b>	<b>38</b>	<b>204</b>	<b>259</b>	<b>463</b>
<b>Trois mois clos le 30 sept. 2015</b>					
Juste valeur au 30 juin 2015	162	29	191	248	439
Achats	-	6	6	1	7
Gains latents comptabilisés en résultat net <sup>1,2</sup>	-	-	-	-	-
Gains latents comptabilisés dans les AERG	-	-	-	-	-
<b>Juste valeur au 30 sept. 2015</b>	<b>162</b>	<b>35</b>	<b>197</b>	<b>249</b>	<b>446</b>
<b>Neuf mois clos le 30 sept. 2015</b>					
Juste valeur au 31 décembre 2014	159	19	178	247	425
Achats	-	9	9	1	10
Gains latents comptabilisés en résultat net <sup>1,2</sup>	3	-	3	1	4
Gains latents comptabilisés dans les AERG	-	7	7	-	7
<b>Juste valeur au 30 sept. 2015</b>	<b>162</b>	<b>35</b>	<b>197</b>	<b>249</b>	<b>446</b>

<sup>1</sup> Inclus dans les gains (pertes) nets latents pour les placements en valeurs mobilières et dans les autres produits pour les immeubles de placement.

<sup>2</sup> Ne tient compte que des gains latents liés aux actifs détenus à la clôture des périodes respectives.

**Données non observables pour les éléments classés au niveau 3**

L'évaluation des éléments classés au niveau 3 se fonde sur des données non observables, dont les variations sont susceptibles d'influer considérablement sur l'évaluation de la juste valeur. Les évaluations sont fondées sur des appréciations de la conjoncture au 30 septembre 2016, laquelle peut évoluer significativement au cours des périodes ultérieures. Le tableau qui suit présente des informations quantitatives sur les données non observables d'importance utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des éléments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur.

<i>(En millions, sauf indication contraire)</i>	30 septembre 2016				31 décembre 2015	
	Juste valeur de l'actif	Technique d'évaluation	Données non observables	Moyenne pondérée (données d'entrée/fourchette)	Juste valeur de l'actif	Moyenne pondérée (données d'entrée/fourchette)
<b>Placements en valeurs mobilières</b>						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net						
Titres adossés à des actifs	166	Flux de trésorerie actualisés	Prime de risque	1,4 %	164	1,4 %
Disponibles à la vente						
Placement dans une société en commandite	38	Part dans les capitaux de la société – valeur nette de l'actif	Capitaux de la société déclarés – valeur nette de l'actif	S.O.	34	S.O.
<b>Total – Placements en valeurs mobilières</b>	<b>204</b>				<b>198</b>	
<b>Immeubles de placement</b>						
Immeubles de placement détenus dans le portefeuille des activités d'assurance prêt hypothécaire	102	Flux de trésorerie actualisés	Valeur locative estimée par pied carré	3,5 à 37 \$	102	4 à 37 \$
				Taux d'actualisation		7,0 à 8,0 %
Immeubles de placement détenus dans le portefeuille des activités d'aide au logement	17	Flux de trésorerie actualisés	Valeur locative estimée par pied carré	22 à 148 \$	17	22 à 148 \$
				Taux d'actualisation		4,0 à 5,8 %
	140	Approche par le marché	Valeur par pied carré	0 à 325 \$	139	0 à 325 \$
<b>Total des immeubles de placement</b>	<b>259</b>				<b>258</b>	
<b>Total des éléments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur</b>	<b>463</b>				<b>456</b>	

**Analyse de sensibilité des titres de niveau 3**

## Placements en valeurs mobilières

Pour ce qui est des titres adossés à des actifs classés au niveau 3, des hausses (baisse) des primes de risque non observables incluses dans les taux d'actualisation utilisés pour calculer la juste valeur se traduiraient par une baisse (hausse) de l'évaluation de la juste valeur. Nous avons mesuré l'incidence d'une variation de 100 points de base de la prime de risque sur le résultat avant impôt et déterminé qu'elle était non significative à la clôture de la période.

## Immeubles de placement

Du côté des immeubles de placement, des augmentations (diminutions) de la valeur locative estimée et de la valeur par pied carré pourraient entraîner une juste valeur considérablement plus (moins) élevée des immeubles. Une augmentation (diminution) des taux d'actualisation pourrait entraîner une juste valeur considérablement moins (plus) élevée.

**Gains et pertes sur les instruments financiers**

Le tableau qui suit présente les pertes nettes réalisées sur les instruments financiers.

(En millions)	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Placements en valeurs mobilières disponibles à la vente	5	4	9	15
Emprunts – Autres passifs financiers <sup>1</sup>	(8)	(25)	(53)	(27)
<b>Total</b>	<b>(3)</b>	<b>(21)</b>	<b>(44)</b>	<b>(12)</b>

<sup>1</sup> Comprend les achats d'OHC sur le marché libre par la SCHL, qui sont comptabilisés comme étant des remboursements lors de la consolidation de la FCH.

Le tableau qui suit présente les gains (pertes) nets latents découlant des variations de la juste valeur des instruments financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

(En millions)	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
<b>Détenus à des fins de transaction</b>				
Instruments dérivés	(6)	3	(1)	12
<b>Total – Détenus à des fins de transaction</b>	<b>(6)</b>	<b>3</b>	<b>(1)</b>	<b>12</b>
<b>Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Placements en valeurs mobilières	1	(2)	1	6
Prêts	(8)	(16)	(13)	-
Emprunts	12	25	11	2
<b>Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>(1)</b>	<b>8</b>
<b>Total</b>	<b>(1)</b>	<b>10</b>	<b>(2)</b>	<b>20</b>

**8. Placements en valeurs mobilières**

Les placements en valeurs mobilières comprennent les titres à revenu fixe et les actions. Le tableau qui suit présente les gains et pertes latents cumulatifs sur les placements en valeurs mobilières comptabilisés à la juste valeur.

(En millions)	Aux					
	30 septembre 2016				31 décembre 2015	
	Coût amorti <sup>1</sup>	Gains bruts latents cumulatifs	Pertes brutes latentes cumulatives	Juste valeur	Coût amorti <sup>1</sup>	Juste valeur
<b>Placements en valeurs mobilières</b>						
Titres à revenu fixe						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	1 128	81	(1)	1 208	1 069	1 147
Disponibles à la vente	20 775	971	(4)	21 742	20 342	21 050
Actions						
Disponibles à la vente	735	522	-	1 257	726	1 118

<sup>1</sup> Le coût amorti des actions correspond au coût d'achat moins les pertes de valeur, le cas échéant.

Nous détenons des placements en valeurs mobilières de 379 millions de dollars (698 millions au 31 décembre 2015) qui font partie des titres vendus dans le cadre de conventions de rachat d'une durée d'au plus 93 jours. Nous continuons à comptabiliser les produits de placements et inscrivons dans les autres éléments du résultat global les variations de la juste valeur de ces placements en valeurs mobilières pendant la période.

La perte latente cumulative de 4 millions de dollars (18 millions au 31 décembre 2015) sur les placements en titres à revenu fixe et en actions disponibles à la vente est imputée au cumul des autres éléments du résultat global et n'a pas été comptabilisée en résultat net en tant que perte de valeur puisqu'il n'existe aucune indication objective à cet effet.

Au cours des trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2016, aucune perte de valeur (montant nul pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2015) n'a été comptabilisée en résultat net dans les gains (pertes) nets réalisés et aucune reprise n'a été constatée à l'égard d'une dépréciation des placements en valeurs mobilières à revenu fixe au cours de la période.

## 9. Prêts

Le tableau qui suit présente les remboursements et décaissements liés aux prêts.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 30 septembre			
	2016		2015	
	Remboursements	Décaissements	Remboursements	Décaissements
<b>Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Programmes d'octroi de prêts	166	1	147	17
<b>Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	<b>166</b>	<b>1</b>	<b>147</b>	<b>17</b>
<b>Prêts et créances</b>				
Prêts aux termes du Programme des OHC	5 000	10 264	3 600	9 194
Programmes d'octroi de prêts	101	17	84	1
<b>Total – Prêts et créances</b>	<b>5 101</b>	<b>10 281</b>	<b>3 684</b>	<b>9 195</b>
<b>Total</b>	<b>5 267</b>	<b>10 282</b>	<b>3 831</b>	<b>9 212</b>

<i>(En millions)</i>	Neuf mois clos les 30 septembre			
	2016		2015	
	Remboursements	Décaissements	Remboursements	Décaissements
<b>Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Programmes d'octroi de prêts	450	12	464	53
<b>Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	<b>450</b>	<b>12</b>	<b>464</b>	<b>53</b>
<b>Prêts et créances</b>				
Prêts aux termes du PAPHA	-	-	2 025	-
Prêts aux termes du Programme des OHC	21 750	30 273	18 850	28 274
Programmes d'octroi de prêts	329	59	300	4
<b>Total – Prêts et créances</b>	<b>22 079</b>	<b>30 332</b>	<b>21 175</b>	<b>28 278</b>
<b>Total</b>	<b>22 529</b>	<b>30 344</b>	<b>21 639</b>	<b>28 331</b>

Dans le cas des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, il n'y a eu aucune variation de la juste valeur des prêts imputable à l'évolution du risque de crédit. Nous étions certains de recouvrer le capital et les intérêts courus de 99 % de nos prêts (99 % au 31 décembre 2015).

Les prêts non garantis sont évalués périodiquement pour déterminer si une provision pour pertes sur créances est nécessaire. Au 30 septembre 2016, une provision pour dépréciation de 23 millions de dollars a été comptabilisée (23 millions au 31 décembre 2015).



## 10. Emprunts

Le tableau qui suit présente les remboursements et émissions d'emprunts.

(En millions)	Trois mois clos les 30 septembre			
	2016		2015	
	Remboursements	Émissions	Remboursements	Émissions
<b>Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Emprunts sur les marchés de capitaux	-	-	-	-
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	838	576	89	281
<b>Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	<b>838</b>	<b>576</b>	<b>89</b>	<b>281</b>
<b>Autres passifs financiers</b>				
Obligations hypothécaires du Canada	5 000	10 264	3 600	9 194
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	92	205	84	-
<b>Total – Autres passifs financiers</b>	<b>5 092</b>	<b>10 469</b>	<b>3 684</b>	<b>9 194</b>
<b>Total</b>	<b>5 930</b>	<b>11 045</b>	<b>3 773</b>	<b>9 475</b>

(En millions)	Neuf mois clos les 30 septembre			
	2016		2015	
	Remboursements	Émissions	Remboursements	Émissions
<b>Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Emprunts sur les marchés de capitaux	465	-	500	-
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	1 852	1 564	1 620	1 882
<b>Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	<b>2 317</b>	<b>1 564</b>	<b>2 120</b>	<b>1 882</b>
<b>Autres passifs financiers</b>				
Obligations hypothécaires du Canada	21 654	30 273	18 850	28 274
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	251	205	2 287	-
<b>Total – Autres passifs financiers</b>	<b>21 905</b>	<b>30 478</b>	<b>21 137</b>	<b>28 274</b>
<b>Total</b>	<b>24 222</b>	<b>32 042</b>	<b>23 257</b>	<b>30 156</b>

Lorsque la SCHL détient des OHC jusqu'à l'échéance ou en achète sur le marché primaire, les flux de trésorerie connexes sont éliminés des états consolidés des flux de trésorerie. La SCHL ne détenait pas d'OHC qui sont arrivées à échéance pendant les trois mois clos le 30 septembre 2016. Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2016, un montant de 96 millions de dollars d'OHC arrivées à échéance a été éliminé des postes Placements en valeurs mobilières – Ventes et échéances et Emprunts – Remboursements des états consolidés des flux de trésorerie. Il n'y a pas eu d'achats sur le marché primaire au cours des trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2016.

## 11. Risque de marché

Le risque de marché découle des incidences financières défavorables de l'évolution des facteurs sous-jacents du marché, notamment les taux d'intérêt et de change et le cours des actions.

### Valeur à risque (VAR)

Le risque de marché lié aux placements en valeurs mobilières des portefeuilles de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation est évalué en appliquant des modèles de valeur à risque (VAR). La VAR est une technique utilisée pour mesurer la perte éventuelle maximale d'un portefeuille de placements pendant une période de détention précise et selon un niveau de confiance donné.

La VAR au 30 septembre 2016 pour les portefeuilles de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation, selon un niveau de confiance de 95 % pendant une période de détention de 22 jours ouvrables, figure dans le tableau ci-après. La VAR est présentée séparément pour chaque facteur de risque de marché et pour l'ensemble du portefeuille. Les incidences de la diversification découlent du fait que la corrélation des risques de marché n'est pas parfaite. Il y a donc un avantage à diversifier les placements. Les chiffres de la VAR sont fondés sur les données historiques d'une année relativement aux cours et aux corrélations des marchés d'obligations et d'actions, et de 26 semaines relativement à la volatilité.

(En millions)	Aux	
	30 septembre 2016	31 décembre 2015
Placements en valeurs mobilières		
Disponibles à la vente		
Risque de taux d'intérêt	260	267
Risque lié aux actions	74	69
Incidence de la diversification	(76)	(77)
<b>VAR totale</b>	<b>258</b>	<b>259</b>

### Sensibilité aux taux d'intérêt

Le risque de marché pour les portefeuilles de prêts, de placements, d'emprunts et de swaps des activités d'aide au logement est évalué en fonction de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt.

Quant aux instruments financiers des activités d'aide au logement désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente, nous avons établi qu'une variation de 200 points de base des taux d'intérêt aurait eu une incidence non significative au 30 septembre 2016.

Les prêts et emprunts des activités d'aide au logement évalués au coût amorti sont également exposés au risque de taux d'intérêt. Le tableau qui suit présente l'incidence nette d'une variation des taux d'intérêt sur la juste valeur compte tenu de l'information présentée.

(En millions)	Aux			
	30 septembre 2016		31 décembre 2015	
	Variation des taux d'intérêt		Variation des taux d'intérêt	
	-200 pb	+200 pb	-200 pb	+200 pb
Hausse (baisse) de la juste valeur de l'actif net <sup>1</sup>	(56)	62	(73)	65

<sup>1</sup> La variation de la juste valeur de l'actif net attribuable aux variations des taux d'intérêt présentée dans ce tableau ne serait pas comptabilisée dans le résultat global puisque les instruments financiers sous-jacents sont évalués au coût amorti.

Les produits d'intérêts nets des activités d'aide au logement sont aussi sensibles aux variations des taux d'intérêt. La variation défavorable maximale des produits d'intérêts nets, qui est limitée à 1,5 million de dollars selon notre politique, était de 0,6 million de dollars au 30 septembre 2016 (0,8 million au 31 décembre 2015). Ce montant est calculé selon un niveau de confiance de 95 % sur une période d'un an.

## 12. Risque de crédit

Le risque de crédit représente les pertes financières potentielles découlant du défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie institutionnelle de remplir ses obligations contractuelles. Une description complète du risque de crédit associé à nos instruments financiers est présentée à la note 22 complémentaire à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. La nature du risque n'a pas changé au cours des trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2016.

Dans le cadre du Programme des OHC, nous sommes exposés à un risque de crédit en cas de défaut d'une contrepartie de swap. Nous atténuons ce risque en ne faisant affaire qu'avec des contreparties de swap hautement notées et en exigeant des sûretés fondées sur les notes. La juste valeur de toutes les sûretés dans le cadre du Programme des OHC s'élevait à 231 238 millions de dollars, ou 103,2 % de la valeur comptable des prêts, au 30 septembre 2016 (221 641 millions, ou 102,8 % de la valeur comptable des prêts, au 31 décembre 2015), ce qui comprend la juste valeur des sûretés des swaps

détenues et la juste valeur des TH LNH et titres de réinvestissement qui nous sont vendus par les institutions financières canadiennes.

### 13. Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les charges, réévaluations et cotisations à inclure dans les régimes à prestations déterminées pour les trois mois et neuf mois clos les 30 septembre sont présentées dans les tableaux qui suivent.

(En millions)	Trois mois clos les 30 septembre			
	Régimes de retraite		Autres régimes postérieurs à l'emploi	
	2016	2015	2016	2015
Coût des services rendus	8	8	-	1
Charges d'intérêts nettes	4	3	2	2
<b>Charges comptabilisées en résultat net</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
Pertes nettes actuarielles découlant de changements dans les hypothèses financières	(48)	-	(5)	-
Rendement de l'actif des régimes (excluant les montants inclus dans les charges d'intérêts nettes)	63	(71)	-	-
<b>Réévaluations nettes comptabilisées dans les autres éléments du résultat global<sup>1</sup></b>	<b>15</b>	<b>(71)</b>	<b>(5)</b>	<b>-</b>
Cotisations de la SCHL	23	13	1	27
Cotisations des employés	4	3	-	-
<b>Total des cotisations</b>	<b>27</b>	<b>16</b>	<b>1</b>	<b>27</b>

(En millions)	Neuf mois clos les 30 septembre			
	Régimes de retraite		Autres régimes postérieurs à l'emploi	
	2016	2015	2016	2015
Coût des services rendus	24	25	1	3
Charges d'intérêts nettes	11	9	4	6
<b>Charges comptabilisées en résultat net</b>	<b>35</b>	<b>34</b>	<b>5</b>	<b>9</b>
Pertes nettes actuarielles découlant de changements dans les hypothèses financières	(252)	(1)	(17)	(4)
Rendement de l'actif des régimes (excluant les montants inclus dans les charges d'intérêts nettes)	77	(64)	-	-
<b>Réévaluations nettes comptabilisées dans les autres éléments du résultat global<sup>1</sup></b>	<b>(175)</b>	<b>(65)</b>	<b>(17)</b>	<b>(4)</b>
Cotisations de la SCHL	61	60	4	31
Cotisations des employés	11	10	-	-
<b>Total des cotisations</b>	<b>72</b>	<b>70</b>	<b>4</b>	<b>31</b>

<sup>1</sup> Les régimes à prestations déterminées sont réévalués chaque trimestre pour tenir compte de l'évolution du taux d'actualisation et du rendement réel de l'actif. Les autres hypothèses actuarielles sont mises à jour au moins une fois par année.

Nous réévaluons nos obligations au titre des prestations déterminées et la juste valeur de l'actif des régimes aux périodes intermédiaires. Le taux d'actualisation est déterminé d'après les recommandations de l'Institut canadien des actuaires. Ce taux est établi en fonction des obligations de sociétés canadiennes notées AA dont la durée à l'échéance se rapproche de la durée de nos obligations.

Les charges du régime à cotisations déterminées ont atteint 0,7 million et 2,3 millions de dollars, respectivement, pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2016 (0,5 million et 1,3 million, respectivement, pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2015).

## 14. Impôt sur le résultat

Le tableau qui suit présente les composantes de l'impôt sur le résultat.

(En millions)	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Charge d'impôt exigible	104	116	313	333
Charge d'impôt différé	3	7	(1)	10
<b>Total de la charge d'impôt dans le résultat net</b>	<b>107</b>	<b>123</b>	<b>312</b>	<b>343</b>
<b>Charge (recouvrement) d'impôt sur les autres éléments du résultat global</b>				
Gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente	27	(34)	99	-
Reclassement des gains nets latents des exercices antérieurs réalisés pendant la période	(2)	-	(3)	(2)
Réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées	2	(14)	(33)	(13)
<b>Total de la charge (du recouvrement) d'impôt dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>27</b>	<b>(48)</b>	<b>63</b>	<b>(15)</b>
<b>Total</b>	<b>134</b>	<b>75</b>	<b>375</b>	<b>328</b>

## 15. Transactions entre parties liées

Nous versons des droits au gouvernement en contrepartie de la garantie financière fournie par ce dernier à l'égard de nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation. Ces droits, qui sont comptabilisés dans les charges opérationnelles, ont totalisé 8 millions et 20 millions de dollars, respectivement, pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2016 (4 millions et 11 millions de dollars, respectivement, pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2015) pour les activités d'assurance prêt hypothécaire et 4 millions et 13 millions de dollars, respectivement, pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2016 (4 millions et 11 millions de dollars, respectivement, pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2015) pour les activités de titrisation.

Tous les autres renseignements sur les transactions significatives entre parties liées et les soldes sont fournis dans les notes pertinentes.

## 16. Engagements et passifs éventuels

En vertu de l'article 11 de la LNH, l'encours total des prêts assurés ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards au 31 décembre 2015). Au 30 septembre 2016, les contrats d'assurance en vigueur, qui représentent le risque lié aux activités d'assurance prêt hypothécaire, totalisaient 514 milliards de dollars (526 milliards au 31 décembre 2015).

En vertu de l'article 15 de la LNH, le montant total des cautionnements du capital en vigueur ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards au 31 décembre 2015). Au 30 septembre 2016, les cautionnements en vigueur, qui représentent le risque lié aux activités de titrisation, totalisaient 435 milliards de dollars (431 milliards au 31 décembre 2015).

La SCHL fait l'objet de poursuites totalisant 3 millions de dollars (21 millions au 31 décembre 2015). Nous ne prévoyons pas que la résolution finale de toute poursuite à laquelle nous sommes partie aura une incidence défavorable importante sur notre situation financière.

## 17. Reclassements et informations comparatives

Les informations comparatives dans les états consolidés des flux de trésorerie ont été reclassées pour refléter les ajustements apportés à la présentation des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités opérationnelles adoptée pour l'exercice considéré.

Certaines autres informations comparatives ont également été fournies dans les états consolidés des résultats et du résultat global conformément à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Certaines informations sont présentées pour la première fois à la note 5 et sont accompagnées d'informations comparatives.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

700, chemin Montréal

Ottawa (Ontario)

K1A 0P7

Pour obtenir ce document, consultez le site Web de la SCHL ([www.schl.ca](http://www.schl.ca)) ou composez le 1-800-668-2642.